

Cette assemblée générale du 24 juin 2020 se présente sous un jour différent :

- D'abord parce qu'elle va officialiser la fusion entre la Clède et l'Association Offres et Demandes.

- Cette fusion, menée dans un esprit constructif et respectueux des histoires de nos deux associations, a fait suite au travail d'élaboration mené par Sylvie ARNAUD, présidente d'AOD et de notre directeur Michel BOUQUET.

- Mais aussi, compte tenu de la crise sanitaire, cette assemblée générale se tiendra en petit comité. Il ne nous a pas été possible d'inviter l'ensemble de nos partenaires ainsi que tous les salariés. Merci à eux pour leur engagement professionnel et personnel dans cette période troublée. Une pensée à ceux qui ont dû lutter contre ce satané COVID 19.

Quelques mots sur les temps forts de cette année 2019 :

- La réflexion sur le centre social a pris forme avec l'agrément qui nous a été accordé.

C'est Valérie BOUSQUET qui, avec les professionnels et les partenaires concernés, met en musique cette structure au service des habitants sur le territoire de Rochebelle et ce en lien, bien sûr, avec le Café des Familles.

- L'aménagement en Centre-Ville du magasin de la Ressourcerie a permis de mettre plus en valeur le travail des professionnels des ateliers.

Deux temps forts, au-delà de toutes les nouvelles réflexions, élaborations pour mieux remplir nos missions :

- L'organisation, avec les personnes accueillies à la Clède, du grand débat national : moment particulier et passionnant où les personnes présentes ont pu exprimer leurs attentes.

- La réflexion et l'élaboration pour l'ensemble des professionnels de la Clède « du diagnostic qualité de vie au travail »

En résumé encore une année bien remplie pour notre association soucieuse à la fois, des besoins des publics fragilisés, et de la nécessaire attention à l'ensemble des professionnels de la Clède.

Et comme le propose Michel BOUQUET, nous organiserons, si nous le pouvons à l'automne, une grande assemblée avec nos partenaires et l'ensemble des salariés de la Clède.

Roselyne BECUE-AMORIS
Présidente

Accueil de jour pour Femmes victimes de violences	2
Service d'Accueil de Jour des Exclus	4
Pôle asile et intégration des réfugiés	6
Service Hébergement Montbounoux	10
Service Hébergement FAS	12
Stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes	13
Logement d'Abord	14
Service Logement	16
Pensions de Famille	18
Pôle Santé : ACT et LHSS	20
Ressourcerie	22
Centre Social « Les bancs publics »	24
Action d'Insertion et d'Accompagnement	26
Les services transversaux	27
Le bénévolat	29
Synthèse Chiffrée	31

GRAND ANGLE

ETRE VICTIME...

Victime : la définition donnée dans le Larousse nous donne une indication sur l'étendue de significations autour du mot « Victime ». La « victime » est donc : celle ou celui qui subit un dommage, un mal.

En nous rencontrant, certaines de ces personnes souhaitent donc être aidées, accompagnées, épaulées, conseillées, écoutées dans le parcours, plus ou moins long, de reconnaissance du statut de victime.

Par manque d'informations, d'ignorance parfois, par peur ou manque de confiance en elles, ces femmes, qui souvent réagissent tard, ne sentent pas reconnues, entendues, ou pire encore, sont soupçonnées d'être de mauvaises mères. La manipulation des auteurs les amène sur le devant de la scène comme des femmes incapables de gérer une vie de famille.

- Quelles sont ces femmes que nous accueillons et comment les prendre en charge ?

- Quel est le rôle et la place des professionnels de l'accompagnement ?

Des femmes, des victimes...

Les femmes accueillies arrivent de tous horizons et de toutes catégories sociales.

Les femmes, dans les situations financières et sociales les plus précaires, ont souvent du mal à envisager leur départ et restent dans une soumission, subissant leur destin empreint de maltraitance par manque de confiance en elles et sous le joug de l'emprise. Elles mettent en avant tous les « a priori » inculqués parfois depuis l'enfance : « je ne suis pas capable, je ne me résigne pas assez, je devrais l'écouter davantage... ». Elles sont, pour la majorité, mères et ne veulent pas donner à leurs enfants, l'image d'un couple séparé : « Je ne veux pas couper les enfants de leur père. » Elles nous confient qu'elles ne savent pas s'y prendre ; les procédures ne sont pas claires et les moyens de soutien mal repérés.

À ces angoisses face à l'inconnu, se cumule la peur des représailles et des entraves que

l'auteur élaborera pour faire en sorte que leur choix dysfonctionne.

Le cumul de stress, d'angoisse, et de peur amène ces femmes dans un état parfois dépressif qui les coupe du monde.

Il s'agit alors pour nous de les aider à surmonter un état émotionnel qui peut les paralyser.

A chaque situation, chaque histoire, notre travail consiste à en définir la particularité et à mettre en place des stratégies adaptées.

Dans d'autres cas, la précarité n'est pas le frein au départ. On est face à des femmes qui ont fait des études, ont des postes à responsabilités, sont des décideuses et savent prendre position. Pour la majorité d'entre elles, elles ont mis leurs compétences dans leur vie privée, au service de leur famille. Parfois, elles se sont oubliées et noyées dans une situation complexe. Lorsqu'elles ouvrent enfin les yeux sur la violence dans



leur quotidien, l'investissement est si important qu'elles n'ont pas la force d'agir. Finalement, elles réagissent lorsque les enfants en souffrent ou sont impliqués.

Mieux armées peut-être que les précédentes, elles vont connaître les procédures à suivre mais sollicitent un accompagnement pour un travail sur elles-mêmes et avoir confirmation du bien fondé de leurs décisions. Cependant, ces dernières sont souvent beaucoup plus confrontées à la violence psychologique.

Les preuves ne sont pas toujours probantes. Elles souffrent alors fréquemment d'une impression de non reconnaissance importante qui peut remettre en question leur confiance en la justice. Un travail d'explication de démarches souvent complexes ou incompréhensibles au premier abord en lien étroit avec des avocats qui ont une connaissance fine des situations de violences conjugales est essentiel dans le parcours d'accompagnement des victimes.

...SE RECONSTRUIRE (suite)

Les différents entretiens contribueront à rétablir la réalité des faits et les soutenir pour qu'elles arrivent à accepter les conclusions. Lorsque la rancœur, et la haine, la culpabilité s'apaisent, elles peuvent envisager des solutions. Le pas à franchir, pour se reconnaître (d'abord pour elle même, puis par les autres) comme victime est immense. Elle va apprendre à espérer, patienter, et de victoire en victoire, de bataille gagnée en bataille gagnée, elle va s'affirmer et se reconstruire.

La neutralité comme axe central de l'intervention sociale

Notre accueil de jour accueille des femmes victimes de violences, en toute confidentialité, anonymat, sans jugement, en toute transparence, sans jamais

mettre en doute leur parole et dans le respect du rythme des personnes reçues.

Il s'agit donc de permettre, dans notre accompagnement, d'entendre et d'écouter avant tout leur histoire, les violences vécues, et d'accepter d'entendre tout. Dans notre comportement, il faut donc créer un espace de libération de la parole, un espace authentique où elles seront acceptées telles qu'elles sont, et où nous favoriserons la parole mais aussi les silences nécessaires.

Nous accueillons ainsi les femmes à tous les stades de leur parcours de vie conjugale et devons repérer où elles en sont exactement afin de respecter leurs choix. Ce qui implique de comprendre ce que les femmes sont venues chercher au moment de notre rencontre tout en veillant à faire

germer une petite graine qui leur permettra d'avancer dans leur réflexion.

De la victime à la reconstruction

Il s'agit donc de permettre ce temps du cheminement en donnant à la personne les éléments pour pouvoir réagir à l'emprise dont elle est sujette, la repérer, et s'en détacher, enfin...

Il est en effet important que notre accompagnement aide ces femmes à se reconnaître dans le statut de victime, pour ensuite le dépasser et redevenir sujet.

C'est tout ce cheminement, parfois long et laborieux, semé de doutes, de revirement de décision, de petites et grandes avancées, qui amène la personne à retrouver l'estime d'elle-même et à se reconstruire.

INTERNATIONAL

FULL POWER

kidpower
france

Leur vision : travailler ensemble à créer des milieux attentionnés, respectueux et sécuritaires pour tous, partout.

Leur mission : Aider les personnes de tout âge et de toutes capacités à apprendre comment utiliser leur pouvoir pour demeurer en sécurité, agir avec sagesse et croire en elles-mêmes. Au Café des familles, aux côtés du SEP, à l'initiative d'Alexandre Bouvier, entraîneur de boxe au sein d'une association sportive de Saint Ambroix et de Didier Jaffiol délégué du Sous-préfet, s'est déroulé le 22 Mars 2019 un atelier très particulier, proposé par **Kid Power International** à destination des femmes afin de leur **apprendre avec bienveillance la sécurité émotionnelle et des bases de self-défense**. Cette association, originaire du Québec est porteuse de valeurs fortes et engagée dans la transmission de gestes et d'attitudes simples visant à accroître la confiance dans les capacités de chacun, affirmer le droit à se défendre, l'intégrité émotive et physique ainsi qu'à apprendre à développer des relations sécuritaires, libres de harcèlement ou de crainte. Un outil supplémentaire très intéressant et apprécié des participantes qui ont pu appréhender des techniques qui peuvent servir au quotidien.

L'accueil de jour pour femmes victimes de violences

135 personnes ont été reçues et accompagnées : **2** hommes et **133** femmes.

15 personnes reçues sur le nord du Département

La moyenne d'âge est de **40** ans

71% des personnes sont venues pour la première fois à l'accueil de jour en 2019.

21,5% étaient déjà accompagnées en 2018.

413 entretiens réalisés.

88,9% des personnes viennent d'Alès. .

Éléments chiffrés

QUOTIDEN

Travaux et rafraichissement des locaux de l'Accueil de Jour**Grand ménage de printemps**

L'ensemble des bureaux ainsi que certaines parties communes, ont cette année, été rafraichis d'un coup de peinture. L'équipe s'est mobilisée et la participation spontanée de deux ou trois usagers de la structure a permis, en effet, d'embellir et d'adapter nos espaces d'accueil et de travail.

Adaptation des locaux ...

L'équipe travaux « rénovation habitat », du chantier d'insertion de l'association a repeint les douches et les toilettes.

L'ensemble des sanitaires a été équipé de VMC individuelles.

Au niveau de la buanderie, l'organisation des casiers mis à la disposition des usagers pour le dépôt de leur linge va être améliorée au cours des mois à venir. Cela répondra à une demande formulée de façon récurrente par les usagers qui souhaitent que leurs effets personnels soient sécurisés contre le vol... Bien des déconvenues devraient, dès lors, être évitées !

L'espace courrier de la domiciliation a également été repensé afin de pallier les difficultés liées à une file active sans cesse croissante nécessitant toujours plus d'espaces et de temps à y consacrer. Les espaces de rangements ont été changés, les modalités de fonctionnement améliorées pour un gain de temps précieux et une efficacité du

service optimisée...

...et des postes de travail

La démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) de l'association s'articule avec le CSE (Comité Social et Economique), les conditions de travail ont leur importance. Nous avons réaménagé plusieurs postes selon les recommandations de la médecine du travail.

Ainsi, les aménagements de postes ont permis aux salariés du SAJE d'obtenir, notamment, le remplacement des sièges qui équipaient les différents bureaux du service par de nouveaux, bien plus ergonomiques et adaptés au travail devant un écran.

Le comptoir en salle commune a lui aussi été repensé, changé. Nous avons veillé à améliorer son ergonomie : respect des hauteurs standards, changement du bac à vaisselle et robinetterie... Ces travaux ont mis à contribution l'atelier « Menuiserie » de la

Ressourcerie La CLEDE qui a, à cette occasion, fait preuve d'un formidable savoir faire pour un résultat superbe et parfaitement fonctionnel tant pour les usagers que pour les salariés et bénévoles !

La buanderie a ; elle aussi, été reconsidérée en ce sens. Les panières de linge sont parfois lourdes de linge mouillé; aussi, la table ronde qui trône en son centre a été surélevée afin de préserver le dos des usagers comme celui des personnels qui y officient.

L'an prochain, une enveloppe budgétaire devrait être dédiée à la surélévation des machines à laver afin de prévenir le même type de risques...



SOCIETE

Lever les freins chez les jeunes : l'auto école de la vie...

Comment vivre sa vie, être heureux, devenir autonome, s'affranchir des obstacles pour faire sa route quand on est jeune et en grande difficulté ?

Notre action, en tant que professionnels, par l'accueil et l'accompagnement, s'apparente souvent à un apprentissage de savoir-faire et de savoir-être destinés aux jeunes. En comparant la vie à une route et à un parcours, et en admettant que notre intervention aurait vocation à les aider à conduire au mieux pour eux et les autres, nous serions comme une école pour avancer dans la vie... Les mots que nous utilisons pour les automobiles et la route conviennent plutôt bien quand on parle du parcours dans la vie...

Au fait, il dit quoi le code de la route ?
La conduite accompagnée, ce serait plus prudent pour limiter les risques et prendre sa place dans le trafic, non ?! ...

On va faire le point sur le conducteur et son véhicule. Voir ce qui est en ordre ou pas, évaluer l'expérience et la capacité à circuler...

On va procéder à quelques révisions, voire quelques réparations et passer le contrôle technique avant de commencer ou reprendre le voyage. Allez on y va ! : hébergement d'urgence, aides financières, petits boulots, Garantie jeunes, petits déjeuners, après-midis crêpes, machines à laver, pas mal de temps passé sur l'accueil de jour et des rencontres avec les travailleurs sociaux pour avoir de l'aide... parce que c'est pas évident, c'est qu'il y a beaucoup de conditions à remplir pour rouler en sécurité !! Bon, l'accompagnement, c'est pas rester sur le parking tout le temps pour rouler, on va desserrer le frein à main.

Faut regarder plus loin que le capot maintenant ! C'est quoi le projet, tu veux aller où ? Bon, avance un peu... Tu peux aller un peu plus vite, tu es sur la route maintenant! Reste de ton côté, oublie pas la ligne blanche, y a du monde en face... voilà, comme ça ,continue...

La formation, c'est de la prévention pure et des expériences de conduite « ensemble », on peut débriefer ce qui s'est passé, on est avec eux, on roule avec la double commande en fait...

Sur la route, il y en a des problèmes. C'est à croire qu'il n'y a que ça :

- **Manque de carburant / être au point mort...** (manque de motivation) : Adapte tes trajets, te trompe pas à la pompe, ne mets pas n'importe quoi dans le réservoir (cannabis, alcool...), le moteur va caler. Vaut mieux dormir chez les copains, non ?
- **Accidents** : il faut être assuré, on ne sait jamais, il faut se protéger. Tu sais remplir un constat ?
- **Permis à points** (mauvaise conduite, prison) : fais gaffe, repasser le permis, c'est galère quand tu commences à bien tracer ta route...
- **Style de conduite** : roule plus souple, tu passes tes vitesses trop haut. Enlève ton pied de l'embrayage, freine pas si sec sur l'obstacle, anticipe, tu vois bien que ça ralentit... Freine un peu... si tu cales, c'est pas grave, ça repart !
- Etc.....!!!!

Accueil et accompagnement des jeunes en rupture sociale :

161 jeunes ont été accompagnés par un travailleur social dont **89** ont fréquenté l'accueil de jour de façon assidue

Service d'accueil et d'Orientation

1002 personnes différentes ont bénéficié d'un ou plusieurs entretiens avec un travailleur social

Sur les **1002** personnes, **964** sont domiciliées dont **396** nouvelles personnes.

Le retrait courriers a représenté plus de **8498** passages

Accueil de jour

664 personnes différentes ont fréquenté l'accueil de jour

Cela a représenté **9822** passages

DOSSIER

2019 : encore une réforme !

2019 a vu entrer en vigueur la nouvelle loi du 10 septembre 2018 « **pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie** ».

Cette loi a modifié considérablement les conditions d'accueil des personnes en demande d'asile et les procédures qui y sont attachées. Nous allons évoquer ici quelques uns de ses aspects.

Durant le premier trimestre 2019, l'équipe s'est trouvée en difficultés pour apporter des informations claires et justes compte tenu du fait que les derniers décrets d'application n'ont été publiés qu'en mars 2019. Il a donc été difficile d'informer et d'accompagner les personnes alors même que les décrets n'étaient pas parus. L'équipe s'est vue ainsi contrainte de repenser l'accompagnement à la procédure et de corriger les informations précédemment transmises aux personnes accueillies (maintien ou non des CMA, date de sortie du CADA, limites de l'accompagnement social).

La réforme a introduit une obligation de vérifier si le demandeur d'asile pouvait relever d'un autre droit au séjour de façon concomitante à sa demande d'asile, et ce uniquement pendant les deux mois suivants son enregistrement au Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile. Il s'agit de permettre à la personne d'évoquer ses vulnérabilités spécifiques lors du passage au GUDA. (pour exemple, un problème de santé suffisamment important pouvant justifier une demande de séjour au titre « d'étranger malade »). Nous constatons lors de différents accueils, la nécessité de reposer la question des vulnérabilités, et ce dès les premiers jours de leur entrée au CADA, afin de permettre aux personnes de respecter les délais légaux des différentes demandes de droit au séjour auxquelles elles pourraient prétendre.

L'ensemble de cette réforme suppose l'actualisation de nos connaissances en matière du droit d'asile et ajoute désormais celle du droit des étrangers. L'équipe s'est mobilisée pour suivre des formations juridiques adaptées à ces réformes.

Cette réforme a également pour objet de raccourcir les délais des procédures d'asile comme les procédures accélérées par exemple. Ici, sont concernées, notamment, les personnes issues de pays considérés comme « sûrs » par la France, les personnes qui ont déposé leur demande d'asile au-delà des 90 jours réglementaires et celles qui introduisent un réexamen de leur demande d'asile auprès de l'OFPRA.

Cette procédure accélérée introduit surtout

une inégalité du droit d'asile des personnes en fonction de leurs pays d'origine et non de leur histoire personnelle. En effet, en procédure accélérée, les personnes qui ont fait l'objet d'un rejet à l'OFPRA peuvent introduire un recours dans un délai d'un mois. Mais ce recours n'est plus suspensif. L'Etat français peut alors prendre à leur encontre une décision d'Obligation de Quitter le Territoire Français avant la décision définitive de la CNDA.

Parallèlement, l'OFII peut suspendre les Conditions Matérielles d'Accueil telles que l'allocation des demandeurs d'asile et/ou l'hébergement dans les lieux d'accueil relevant du Dispositif National d'Accueil (Dn@).

En 2019, notre service a accueilli 150 personnes dont 49% ont vu leur procédure être placée en accéléré car leur pays d'origine était considéré comme sûr.

80% d'entre eux se sont vus notifiés une OQTF suite au rejet de leur demande auprès de l'OFPRA. Toutes les familles ont instruit un recours contre l'OQTF auprès du Tribunal Administratif de Nîmes et toutes ont reçu un rejet du tribunal avant même la

décision de la CNDA.

Pour autant, consciente de ses limites quant à ces connaissances spécifiques, l'association a fait le choix de travailler en collaboration avec une avocate spécialisée en droit des étrangers. Une organisation permet de proposer deux permanences. La première est à destination des personnes accueillies au sein de nos services. La dernière est à destination des équipes CADA, HUDA.

L'année 2019 a vu aussi se concrétiser les consultations psychothérapeutiques par le centre Frantz Fanon. Le partenariat du centre avec le CADA permet de répondre à un besoin jamais pourvu sur le territoire pour des personnes souffrant de traumatismes liés à l'exil.

Le Centre Frantz Fanon propose des consultations régulières et gratuites, au sein du CADA ou dans leur local montpelliérain par des psychologues et interprètes formés aux problématiques liées à l'exil. Pour rappel, la création du Centre s'est construit autour d'une pensée collective des différentes associations citées ci-dessous.

Par ailleurs, notre service s'est associé aux autres CADA du département. Des rencontres « Inter CADA » ont permis de réfléchir et d'élaborer ensemble des réponses aux difficultés rencontrées tant par les demandeurs d'asile que par les équipes qui les accompagnent.



2019 : encore une réforme ! (suite)

Ces rencontres nous ont également permis de mutualiser une formation ayant pour sujet la réforme du droit d'asile et du droit de séjour des étrangers. Nous avons pu bénéficier pour le montage de cette formation de l'expertise et du réseau de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

En parallèle de cette réforme, nous tenons également à revenir sur un dernier point qui concerne les modalités d'attribution de leur allocation. Ainsi, depuis novembre 2018, l'ensemble des demandeurs d'asile est concerné par la modification d'utilisation de la carte ADA sur laquelle est versée l'allocation. Celle-ci a été restreinte exclusivement à une carte de paiement chez les

commerçants équipés de terminal de paiement électronique. Dès lors, il est impossible d'effectuer des retraits d'argent ou des paiements sur internet. Les personnes se retrouvent donc sans liquidité, ce qui entraîne des difficultés, voire rend impossible, l'accès aux services d'associations caritatives, le paiement des sorties et cantines scolaires, des photos d'identité, d'achats au marché ou encore le règlement des dépôts de garantie dont les personnes hébergées doivent s'acquitter auprès du gestionnaire du centre d'accueil. Avec cette nouvelle carte, ce sont les personnes en demande d'asile qui le paient « cash ».

2019 a encore été une année d'adaptation ou de réadaptation

de l'accompagnement proposé. L'équipe du CADA reste inquiète de la perspective de 2020 qui annonce d'ores et déjà de nouvelles évolutions quant aux droits des demandeurs d'asile, notamment la possibilité d'une restriction à l'accès aux soins. En effet, depuis le 1er janvier 2020, les personnes en demande d'asile devront patienter pendant une durée de trois mois avant de pouvoir bénéficier d'une couverture sociale complète. Seuls les soins dits urgents seront pris en charge. En 2020, nous nous rapprocherons alors de la PASS du Centre Hospitalier d'Alès pour définir les modalités d'accès à des soins.

EN BREF

« Une page se tourne...Une autre s'écrit ! »

Le 15 février 2016 se créait le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.) en lien avec le démantèlement des camps de Calais. Au 31 décembre 2019, ce dispositif s'arrête sur décision des services de l'Etat. Ce service sera remplacé par un Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'asile (H.U.D.A.) de 65 places. **Durant ces quelques années, nous aurons accueilli sur ce service 177 personnes** qui n'avaient pas pour projet initial de rester en France, mais bien de tenter le passage vers l'Angleterre. Nous aurons hébergé exclusivement des hommes isolés sur différentes communes : Le Vigan, Saint-Hippolyte du Fort, Lasalle, Cendras. Tout ceci n'aurait pu être possible sans les collectifs de bénévoles locaux. Des personnes engagées, qui n'ont eu de cesse de soutenir notre travail, partager le quotidien des personnes accueillies, d'apprécier ou non, nos décisions ou celles des services de l'Etat.

Depuis la création du C.A.O., seuls deux personnes, au terme de leur demande d'asile, ont eu un rejet. Toutes les autres personnes accueillies ont obtenu ce fameux « sésame », cette protection internationale qui « mène au possible », comme nous le dit une bénévole viganaise.

Certaines personnes ont accédé au logement au Vigan. Elles y travaillent, rencontrent les nouveaux, et créent des liens avec les bénévoles. D'autres « jouent » à l'interprète. D'autres encore partent en week-end ou en vacances à Lasalle, même si nous n'avons plus d'hébergement sur place.

Mais c'est aussi l'ensemble des salariés qui ont œuvré au fil de ces années qu'il faut remercier ici. Ce contexte particulier n'a pas permis à certains de s'adapter à un fonctionnement difficile, notamment sur les périodes de mise en œuvre des procédures Dublin génératrices parfois de tensions. D'autres ont pu intégrer d'autres dispositifs d'accueil au sein de l'Association la Clède. Ou encore d'autres, non diplômés, ont fait le choix de s'orienter vers d'autres métiers ou d'autres populations que les personnes en demande d'asile.

Néanmoins, cette page qui se tourne permet de continuer autrement. En effet, nous avons fait le choix d'accepter la transformation des 40 places C.A.O. en places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile. Cela a aussi été l'occasion pour nous de renforcer ce dispositif par la création par extension de 25 places supplémentaires portant à 65 la capacité d'accueil de ce nouveau service.

Éléments chiffrés

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.):

Taux d'occupation : 80,32%

56 ménages soit 150 personnes accueillies

48 hommes ; 37 femmes ; 65 enfants

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (C.A.O.)

Taux d'occupation : 96,58%

60 hommes isolés hébergés

JEUNESSE

L'accompagnement des Jeunes Majeurs Etrangers : Vogue la galère.

Le dispositif Jeunes Majeurs Etrangers est ouvert depuis maintenant 19 mois.

En 2019, 117 jeunes ont été accompagnés par notre service. Nous intervenons dans le cadre d'un contrat Aide aux Jeunes Majeurs octroyé par le département du Gard. Les jeunes doivent être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité. Les missions de départ ont évolué, face aux problématiques individuelles des jeunes, mais aussi en lien avec le contexte social et politique au niveau national et départemental.

En effet, nous remarquons que les durées de prise en charge deviennent plus courtes et l'obtention d'une carte de séjour stable se fait rare. Aujourd'hui, la majorité des jeunes ne dispose que d'une Autorisation Provisoire de Séjour ou d'un récépissé de première demande valable 3 mois (renouvelable ou non, parfois renouvelé pendant plus d'un an). Ces injonctions rendent plus complexes notre accompagnement et l'insertion de ces jeunes.

Comme évoqué précédemment, l'une des missions du service est d'accompagner les jeunes à l'autonomie, notamment par l'accès à un logement ou à un hébergement et à l'emploi.

Difficultés pratiques

Les difficultés pour accéder à un logement sont multiples. En effet, malgré des revenus « considérés comme suffisants », certains jeunes rencontrent des difficultés dans l'occupation d'un logement autonome : gestion du budget, entretien et hygiène du logement, respect des règles de voisinage, consommation d'énergies. Malgré nos interventions, certains rencontrent des difficultés pour intégrer ces différents aspects. D'autres freins sont directement liés à la réalité

immobilière locale et leur situation administrative qui n'est pas stabilisée.

Le principe de réalité est tel que l'accès à un logement est conditionné au fait d'avoir un garant et une situation relative au droit du séjour stable et pérenne. La complexité du marché immobilier, en fonction des saisons, est également une réalité. Ces jeunes étant seuls sur le territoire français, ils n'ont donc pas de garant physique. Dans cette situation, il est donc nécessaire de solliciter les dispositifs de cautionnement solidaire. Cependant, ces garanties locatives ne sont pas toujours acceptées par les propriétaires et les agences qui restent réticents à s'engager avec ces jeunes qui ont des titres de séjours courts et provisoires. Ceci restreint énormément les choix sur les biens disponibles à la location et peut pousser certains jeunes à accepter des logements non adaptés.

De plus, les conditions pour prétendre aux dispositifs de cautions solidaires sont de plus en plus restrictives. Les jeunes doivent être en possession d'un droit au séjour sur du moyen ou long terme pour que leur demande soit acceptée. Ceci vient alors s'opposer à la réalité actuelle des jeunes qui n'obtiennent, le plus souvent, que des droits au séjour très courts.

Cette situation administrative ne permet pas non plus à ces jeunes de pouvoir prétendre au parc locatif social. Les délais d'attente sont, de toute façon, non compatibles avec la durée de prise en charge.

Cette notion de temporalité reste présente pour les demandes auprès du SIAO. Toutes ces difficultés peuvent retarder l'accès au logement, ceci alors même que

la temporalité du contrat d'A.J.M. ne permet plus de prendre en considération cette réalité.

Malgré toutes ces difficultés, les jeunes parviennent, en général à mobiliser toutes leurs ressources pour parvenir à trouver un logement, à force d'abnégation. La galère continue de voguer.

Conclusion

Au-delà de la complexité due aux méandres administratifs, l'insécurité liée à l'absence de « stabilité » dans l'ensemble des domaines de leur vie entraînent des états de stress et d'anxiété qui peuvent prendre diverses formes (que ce soit aussi bien au niveau des jeunes accompagnés que de l'équipe). La précarité semble devoir rester la règle. La sérénité d'un contrat de travail à durée indéterminée ne devient pas pour autant gage de stabilité, de sécurité, de pérennité.

La résolution d'une situation pouvant être considérée comme « ordinaire » demande à ces jeunes de déployer une énergie et un temps considérable. Tout ceci est démultiplié par le nombre de démarches conséquent... la galère n'est pas terminée.

« Paradoxe, Injonction, refus, attente, frustration, sentiment d'injustice..., réitérer, se justifier, insister, démontrer, prouver, expliquer, refaire, revenir, répéter, recommencer..., espérer, désespérer..., tenter de garder la foi quoi qu'il en soit... ».

Tant d'efforts communs et finalement de nombreux résultats positifs. Mais à quel prix ?

SOCIETE

Le C.P.H.: un nouvel établissement complémentaire

L'ouverture du C.P.H., effective en janvier 2019, a permis de répondre à plusieurs enjeux. Le premier d'entre eux a été de répondre à la volonté de l'Etat de mieux garantir l'intégration dans la société française des personnes ayant bénéficié d'une protection internationale. Cette intégration s'appuie sur plusieurs leviers dont le premier est l'acquisition de la langue française. En parallèle de cela, l'accompagnement que nous proposons aux personnes accueillies s'articule autour d'axes complémentaires tels l'accompagnement administratif, l'ouverture et le maintien des droits sociaux, l'accès à la santé et aux soins, l'aide à la définition d'un projet professionnel et de logement. L'équipe, forte de son engagement, a développé de nombreux contacts et partenariats pour mener à bien ses actions. En effet, selon nous, le C.P.H. ne peut être envisagé que comme un maillon d'une chaîne d'intervenants internes et externes regroupant les compétences professionnelles nécessaires à cet objectif national.

Au niveau régional, nous avons aussi impulsé une dynamique de rencontres avec les associations gérant des C.P.H. sur le territoire du Languedoc-Roussillon afin de partager, élaborer, voire mutualiser nos actions en matière d'intervention sociale. C'est ainsi que les 5 associations gérant des C.P.H. sur ce territoire (l'A.C.A.L. de Perpignan, la F.A.O.L. de Carcassonne, l'ADAGES de Montpellier, l'Espérido de Nîmes et La Clède d'Alès) se sont retrouvées une première fois fin 2019. Lors de cette première rencontre, il a surtout été abordé les questions des besoins et envies de chaque association (volonté de décloisonner ses pratiques, essaimage des bonnes pratiques professionnelles, partage et mutualisation d'outils d'accompagnement, des réseaux, etc.). Il a été aussi défini les modalités de fonctionnement de ces réunions (fréquence, lieu, animation, compte-rendu). Ainsi, chaque association recevra, à tour de rôle, l'ensemble des participants dans ses locaux. C'est l'association qui accueille qui est chargée d'élaborer l'ordre du jour (établi à partir des thématiques que les autres associations lui feront parvenir), d'animer la réunion et d'en rédiger le compte-rendu. Ces réunions seront trimestrielles.

Au niveau départemental, les liens avec nos partenaires sont évidemment encore plus étroits et, avec certains d'entre eux, souvent même hebdomadaires. En effet, le parcours d'intégration des personnes Bénéficiaires d'une Protection Internationale (B.P.I.) requiert une forte proximité. Il en va ainsi avec les organismes de formation, la Mission Locale Jeunes d'Alès, le Pôle Emploi, la C.A.F. ou encore le collectif de bénévoles de Cendras. Cette synergie au service des personnes accueillies peut, malgré tout, être freinée par les difficultés de la personne

elle-même (difficultés dans l'acquisition de la langue, fragilité personnelle du fait du parcours d'exil ayant des répercussions dans « l'ici et le maintenant » comme dans les capacités à pouvoir se projeter) mais aussi par l'offre de services ou de perspectives sur le territoire. La mise en place prochaine par la D.D.C.S. du Gard d'un Comité de pilotage Départemental pour l'Intégration des Etrangers (C.O.D.I.E.) permettra, sans nul doute, d'élaborer un diagnostic global et partagé avec les différents organismes institutionnels et associatifs, de définir des actions prioritaires, d'en suivre leur mise en œuvre et leur évaluation.

Enfin, le dernier point va aborder la thématique de la participation des usagers. Ce point est central selon nous car c'est parce que nous allons réunir, favoriser ou impulser les conditions de cette participation que nous pourrions atteindre nos objectifs. Notre logique est donc de s'appuyer sur les concepts du « pouvoir d'agir ». C'est-à-dire permettre à chaque personne de pouvoir décider par et pour elle-même. C'est un objectif ambitieux, complexe dans sa mise en œuvre. Nous sommes ainsi attachés à favoriser la connaissance, l'information éclairée pour chaque personne accueillie, tout en ne niant pas des principes de réalité (marché de l'emploi tendu, offre de logements qui tend à le devenir, rareté d'une offre de soins adaptés, etc.). La mise en place en 2019 d'un C.V.S. s'est inscrite dans cette dynamique participative où vont pouvoir se conjuguer initiatives individuelles et intérêt collectif.

Le Service des Jeunes Majeurs Etrangers (J.M.E.)**Taux d'occupation : 81,3%****117 personnes accueillies****114 hommes ; 3 femmes****Le Centre Provisoire d'Hébergement****Taux d'occupation : 70%****34 personnes accueillies soit 21 ménages****20 hommes ; 5 femmes ; 9 enfants**

Cette année, ce sont 386 personnes hébergées sur le Pôle asile et intégration des réfugiés en 2019.

SOCIAL

L'accompagnement socio-éducatif autour de la quotidienneté

A leur arrivée, les personnes évoquent le plus souvent des objectifs d'accès à l'emploi et au logement dans leur projet. Néanmoins, les difficultés qu'elles rencontrent impliquent généralement un travail préalable important autour des questions de quotidienneté. L'outil foyer, de part la forme d'accueil en semi-collectif, permet plus particulièrement de travailler autour de cela, à l'appui des espaces et temps collectifs.

Le premier mois «d'accueil» offre à l'équipe éducative, un temps d'observation et d'évaluation des difficultés et potentialités des personnes accueillies.

En effet, la manière dont les personnes investissent et entretiennent leur logement, et l'assiduité aux temps de repas collectifs et rendez-vous individuels donnent des éclairages sur leur autonomie dans les capacités d'habiter, d'anticiper, se projeter, se repérer dans le temps et dans l'espace. Ces éléments nous permettent ensuite de susciter une prise de conscience et d'impulser une volonté de changement. Notre accompagnement pourra alors s'axer sur :

Le rythme de vie

Globalement, les personnes que nous accueillons présentent des difficultés d'assiduité dans leurs démarches, rendez-vous... Celles-ci sont principalement corrélées à leur rythme de vie, souvent décalé, instable ou fragile. Celui-ci est parfois en lien avec des habitudes de consommations de toxiques et/ou d'écrans (jeux), il peut aussi venir de l'environnement et de l'entourage de la personne, ou de carences éducatives n'ayant jamais permis

l'observation ou la transmission de modèles structurants. Dès lors, nous pouvons nous appuyer sur l'engagement du soin en cas de consommations excessives de toxiques ou d'écrans, ou l'utilisation d'outils plus pratiques de type réveil, agenda. Mais le retour à un rythme de vie plus stable passe surtout par le fait de réinjecter du sens, de l'envie, du plaisir et des projets dans le quotidien.

« Je ne savais pas qu'il fallait laver le fond de l'évier, moi je pensais que c'était propre vu qu'on fait la vaisselle dedans »

L'Hygiène

La difficulté des personnes s'exprime également au travers de la question de l'hygiène corporelle et l'entretien du logement.

En effet, le fait de prendre soin de soi et de son environnement se révèle parfois difficile, pour des personnes ayant une faible estime d'elles-mêmes.

L'accompagnement social permet alors d'aborder la question de l'image que la personne a d'elle-même, de l'état dans lequel elle se sent, des besoins qu'elle identifie pour accéder à un mieux-être.

Ce n'est qu'à l'issue de cette élaboration que nous pouvons envisager avec la personne une potentielle intervention à ses côtés dans les gestes du quotidien. Le passage par l'hébergement, permet de se confronter aux exigences de la société, d'un employeur ou d'un propriétaire, dans un cadre « sécuritaire » et en capacité

de tolérer l'expression de ces difficultés.

L'alimentation

L'alimentation est également un pilier de la quotidienneté où s'exprime les difficultés des publics que nous accueillons.

Nous pouvons, en effet, régulièrement constater des conduites alimentaires excessives (absence ou excès de nourriture, orthorexie...) ou inadaptées, déséquilibrées et peu variées. Les temps de repas sont des espaces qui nous permettent de sensibiliser les personnes à la question de l'équilibre alimentaire. Ils sont également des outils pratiques d'apprentissage des gestes du quotidien : courses, confection d'un repas, vaisselle, ménage... Ces moments de repas partagés sont aussi des instants de convivialité, qui viennent rythmer le quotidien parfois solitaire des personnes accueillies.

La maîtresse de maison, pièce essentielle à l'échiquier

Fil rouge du service hébergement, la maîtresse de maison intervient en complémentarité de l'équipe éducative sur des accompagnements physiques (course, démarches diverses...), la participation aux repas et les visites techniques des logements. L'appropriation de la quotidienneté se construit à l'appui de différents supports. La relation tissée entre la maîtresse de maison et les personnes accueillies permet d'ôter certains enjeux qui peuvent exister avec l'équipe éducative, et ainsi d'apporter une réponse construite et, dans certains cas, durable aux problématiques des personnes.

JUSTICE/SOCIAL

Accompagnements spécifiques

Mesure de placement extérieur avec le SPIP

Nous avons accueilli cette année une personne, dans le cadre d'une mesure alternative à l'incarcération, en partenariat avec le SPIP d'Alès. Pour cet accueil, nous nous sommes appuyés sur nos outils d'accompagnement habituels mais avons dû construire une nouvelle approche dans cette intervention triangulaire, qui a nécessité une clarification des places. L'accompagnement dans ce cadre contraint a impliqué un travail relationnel important visant l'accès à une confiance réciproque. Ce préalable a ensuite permis, dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif de venir questionner la répétition des choix déviants, d'en observer les mécanismes et d'introduire la question de la responsabilité afin de favoriser une place de sujet dans cette mesure judiciaire.

Le logement d'abord

Cette pratique s'est concrétisée en 2019 par le biais de plateformes d'accompagnement animées et coordonnées par trois services de La Clède (Accueil de Jour, Service Logement, Pôle Hébergement). Après avoir questionné le parcours en escalier de certains publics accueillis, nous avons pensé une démarche d'accompagnement innovante, souple et étayante en associant les compétences, regards, approches, moyens et outils des trois services. L'expérimentation a pu voir le jour autour de quatre situations. Celles-ci nous ont permis d'appréhender la co-construction, la coordination et la communication dans cette forme d'accompagnement. Cette modalité d'accompagnement a nécessité une adaptation des pratiques individuelles pour construire une approche nouvelle, offrant une autre place à la personne accompagnée.

HOROSCOPE

Perspectives années 2020

L'année 2019 s'est déroulée avec la notion de sens commun amorcée en 2018. En effet, l'équipe, forte de s'être ouverte vers l'extérieur dans la mise en place de la convention avec le SPIP, la poursuite de la collaboration avec le Parquet, le travail plus rapproché avec les services de la protection de l'enfance, mais aussi la continuité du partenariat avec Pôle Emploi et la ré-impulsion d'une dynamique de travail commun avec la MLJ, s'engage aujourd'hui dans une dimension inter-services.

L'année qui s'ouvre va donc permettre de poursuivre le travail ensemble, tant dans la conception de stratégies partenariales, que dans l'étayage et la cohérence des accompagnements individuels. L'objectif est de consolider et/ou maintenir les liens actuels, afin de répondre aux problématiques rencontrées par les acteurs du territoire. Toujours dans cette dynamique de réflexion commune, nous pensons à un « Pôle Auteurs de violence ». Celui-ci sera alimenté entre autre par le

dispositif d'hébergement en pré-sententiel des auteurs de violences conjugales, en place depuis 2016 au sein de notre service. Cette année, notre accompagnement, auprès de ce public, s'est étayé, d'une part, à l'appui d'une formation spécifique et d'autre part par l'allongement de la durée de prise en charge. Ceci a permis d'instaurer une relation favorisant l'élaboration d'une pensée autour des violences. En effet, nous sommes passés d'un service d'accueil et d'orientation à une réelle prise en charge socio-éducative. 2020 verra l'instauration de stages collectifs de responsabilisation encadrés par des prestataires extérieurs. Cette nouvelle modalité sera une ressource complémentaire en direction des auteurs, les amenant à une réflexion sur les faits de violences.

Le service hébergement poursuit son envie de travailler vers et avec l'extérieur et a inscrit son action dans la démarche du Logement d'Abord.

Le service hébergement :

Sur l'ensemble des dispositifs :

Nombre de nuitées réalisées: 30604

Taux d'occupation : 100.6%

129 personnes accueillies

43 hommes ; 28 femmes ; 58 enfants

- Hébergement d'Urgence: 25 adultes / 22 enfants
dont Convention Auteur de violences conjugales: 2 adultes
- Nuits d'hôtel : 15 adultes / 9 enfants
- Lit de stabilisation: 21 adultes / 8 enfants
- CHR: 25 adultes / 28 enfants

PARTENARIATS ET RESEAUX

L'implication dans la lutte contre les violences faites aux femmes

La participation au Grenelle

En 2019, entre 122 et 149 femmes, selon les sources, ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon, pour 121 féminicides en 2018.

220000 femmes sont victimes de violences au sein du couple chaque année en France.

Cette triste réalité a amené nos dirigeants à mettre en place un processus de mobilisation des différents acteurs de la société afin de lutter contre ce fléau : **un Grenelle de la lutte contre les violences conjugales**.

Ces cinq dernières années, 86,7% des personnes ont été accueillies au CHRS-FAS, en raison de leurs situations de victimes de violences conjugales.

C'est fort de cette réalité et de l'expérience en matière d'accompagnement des femmes victimes de violences qui en découle, que l'association La Clède, et, plus particulièrement les travailleurs sociaux du CHRS-FAS, ont pris part aux différents groupes de travail sur le territoire.

Dans le cadre du Grenelle des violences conjugales qui s'est déroulé entre le 03 septembre et le 25 novembre 2019, Madame la sous-préfète a organisé plusieurs rencontres sur l'ensemble du département.

Nous avons participé à toutes ces instances (6 au total) qui regroupaient des thématiques variées telles que l'hébergement, les enfants co-victimes et témoins, les addictions et la violence au sein du couple, la dimension éducative de la prévention des violences conjugales, la réponse judiciaire et la coordination des acteurs sur les territoires.

La participation a été importante puisque c'est plus de 400 personnes qui se sont mobilisées dans le département du Gard. Les échanges entre les différents partenaires ont été fructueux. Chacun, dans son champ d'intervention, a pu faire état de l'existant et proposer des axes d'amélioration en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

A l'issu du Grenelle dans le département du

Gard, 30 actions ont été proposées et déclinées en quatre grands axes:

- Prévenir, repérer, sensibiliser,
- Prendre en charge,
- Protéger et accompagner,
- Recenser, évaluer et diffuser l'information.

Cette feuille de route commune devrait permettre un meilleur maillage des compétences territoriales, une plus grande transversalité et une coordination accrue des acteurs impliqués dans la lutte contre les violences conjugales.



MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

UNE JOURNÉE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE 3919

Former et informer

Notre équipe a multiplié les actions de sensibilisation sur les violences conjugales ces dernières années. En effet, nous sommes intervenus auprès des étudiants de la faculté de médecine de Nîmes, des travailleurs sociaux d'un autre CHRS, des pompiers de la caserne d'Alès, des élèves d'un collège alésien et des étudiants de l'Institut de Formation aux Métiers Educatifs de Nîmes.

Nous avons également animé une formation sur les violences faites aux femmes à destination des Maîtresses de maison et des veilleurs de nuits de l'association La Clède.

Chaque année, nous prenons le temps de recevoir des étudiants qui sont engagés dans la rédaction d'un mémoire sur les violences conjugales.

Nous avons à cœur de poursuivre ces actions de transmission d'un savoir et d'une pratique afin de sensibiliser un maximum de personnes et participer ainsi à lutter contre les violences faites aux femmes.

VIE QUOTIDIENNE

Les missions de la maîtresse de maison

Au sein de nos différents dispositifs, la maîtresse de maison a un rôle essentiel. Elle intervient directement auprès des personnes accueillies et dans l'organisation du quotidien. Polyvalente et dotée du sens du partage, elle fait partie intégrante de l'équipe éducative.

L'accueil :

La maîtresse de maison organise les lieux d'hébergement. Elle prépare et aménage la chambre au préalable en fonction de la typologie de la famille. Elle vérifie la propreté et la disponibilité des espaces communs (réfrigérateur, placards...). Elle met à disposition dans la chambre du linge de maison et les produits d'hygiène nécessaire à l'entretien des locaux. Elle établit un état des lieux qu'elle fera signer à la personne lors de son installation.

La maîtresse de maison accompagne les personnes lors de leur installation sur le lieu d'hébergement. Elle leur fait visiter les espaces collectifs et individuels. L'état des lieux est signé et un exemplaire est remis à la personne. La maîtresse de maison s'assure que les conditions d'accueil soient

agréables et confortables. Elle a un rôle soutenant et rassurant.

Le temps d'intervention hebdomadaire :

La maîtresse de maison intervient dans chaque collectif à raison d'une heure par semaine. Elle vérifie le bon entretien de l'hébergement et veille à l'harmonie collective. Son rôle n'est pas de faire à la place des hébergées. Elle les invite plutôt à être participantes. Après le temps d'intervention, une réunion est organisée avec la présence d'un éducateur. Cela permet de gérer les conflits qui peuvent apparaître au sein des collectifs.

Gestion des stocks :

La maîtresse de maison gère une buanderie. Sont stockés le linge de maison, les produits ménagers et la vaisselle. Une fois par mois, elle fait la distribution des produits ménagers, nécessaires au bon entretien des hébergements. Depuis le début de l'année 2019, la maîtresse de maison a pour mission de gérer tous les stocks de produits d'entretien et ménagers pour tous les services de l'association de La Clède.

EVENEMENTS

Une année riche en partage

Quant il est question de parler de l'année 2019 et d'écrire quelques lignes à ce sujet, un mot nous vient à l'esprit : **LE PARTAGE**.

Tout au long de l'année, l'équipe s'est investie avec et pour les personnes accueillies autour de plusieurs moments :

- **08 mars 2019 :** Journées internationales des droits des femmes. Organisation d'un défilé en tenue traditionnelle de chaque pays représenté et partage d'un goûter.
- **Création d'un atelier couture participatif :** 9 femmes ont ainsi pu partager leurs savoir-faire et leurs esprits créatifs autour de plusieurs confections.
- Comme chaque année, beaucoup de familles ont participé aux fêtes de fin d'année. A Noël, une chorale, composée de plusieurs femmes, nous a offert une émouvante parenthèse musicale. L'association de motards « les tortues du Bitume » a distribué des cadeaux à tous les enfants hébergés en CHRS lors d'une grande journée de partage.

Le service hébergement FAS

44 femmes et 27 enfants ont bénéficié d'une mise à l'abri sur le dispositif d'urgence femmes victimes :

- **93,2%** provenaient du département du Gard.
- **72,7%** subissaient de la violence conjugale.

23 femmes et 28 enfants ont bénéficié d'un hébergement d'insertion en CHRS :

- **95,86%** de taux d'occupation.
- **12,43** mois de durée moyenne d'hébergement.

8 femmes et 11 enfants ont été pris en charge sur le dispositif « Femmes avec enfants de moins de 3 ans » :

- **2694** nuitées réalisées soit **73,81%** d'occupation.
- **7,6** mois de durée moyenne d'hébergement.

SOCIAL

Vers une prise en charge globale

L'action en direction des femmes victimes de violences conjugales que l'association mène depuis plusieurs années a débouché sur une prise de conscience professionnelle de la part des intervenants: la problématique des violences conjugales est un sujet qui doit être traité dans son ensemble, non uniquement dans l'urgence de l'accueil mais également dans la prévention de la récurrence. C'est la raison pour laquelle le dispositif auteur a été envisagé, réfléchi et mis en place au sien de notre structure.

Par la place d'hébergement dédiée dans un premier temps qui en a représentée les prémices et suite au travail réalisé par nos professionnels avec ce public, par la conception des stages de responsabilisation en partenariat avec la DDCS et les instances juridictionnelles d'Alès.

Afin de compléter les mesures mises en œuvre sur le ressort du TGI d'Alès en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, le parquet d'Alès s'est rapproché de l'association afin de développer ce dispositif.

Ces interventions proposées comme alternative aux poursuites ne doivent pas évacuer la sanction mais plutôt lui donner un sens.

Dans le même temps, le SPIP et la Clède se sont organisés pour que le dispositif puisse être saisi également dans le cadre du suivi des personnes en cours de sanction pénale, ou récidivistes.

Ces groupes de paroles sont l'occasion d'entamer un travail sur les représentations hommes femmes afin de permettre de faire tomber les a priori culturels sexistes et remettre la relation de couple en perspective.

L'introspection et l'analyse des comportements de chacun doivent être facilitées par la prise de parole dans le groupe et amener à la prise de conscience des

actes commis, et de leurs conséquences pénales, sociétales et familiales.

Ces stages accueillent des auteurs de violences adressés à l'association ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte à leur rencontre par la victime sur le Parquet du Tribunal d'Alès. Mais également des personnes placées sous contrôle judiciaire dans le cadre d'une instruction, des personnes hébergées dans le dispositif auteur de l'association, et des personnes volontaires ayant exprimé leur souhait d'être accompagnées.

Parallèlement, les victimes seront contactées pour leur proposer une aide si elles le souhaitent.

Cette prise en charge globale de la problématique nous permettra dans le temps de développer l'expertise de nos travailleurs sociaux d'une part, mais également une analyse précise des contextes à risque et de la récurrence.

Aussi, bien que l'objectif de réalisation ait connu un retard par rapport aux prévisions initiales, le travail de fond entrepris depuis l'accueil de jour jusqu'aux stages de responsabilisation s'est

avéré nécessaire et suit le déroulement construit et solide de ce qui pourrait être à terme un « Pôle urgence et prévention » des violences conjugales et sexistes au niveau départemental.

Pour responsabiliser les auteurs de violences envers les femmes

Justice. La Clède propose un stage de prise de conscience de l'acte répréhensible.

« Je ne s'agit évidemment pas de protéger les auteurs de violences, mais les victimes ! Le premier souci de protection concerne les femmes et c'est en ce sens, d'abord, sur la considération envers les victimes... »

Michel Bouquet, directeur de l'association la Clède, siège structure dans le Gard à proposer un stage de responsabilisation pour les auteurs de violences envers les femmes, s'est engagé à apporter cette précision.

Plus de 80 décès en France cette année

Passe que le sujet est sensible, désespérément d'actualité (plus de quatre-vingt femmes ont été tuées depuis le début de l'année en France, soit une tous les trois jours ; la dernière, encainte, a reçu, dimanche 4 août, plusieurs coups de feu mortels de la part de son ex-compagnon), il est nécessaire de choisir ses mots.

En premier lieu, il convient de rappeler que la Clède est, déjà, très engagée auprès des femmes victimes de violences. Dans le centre d'Alès, à une adresse connue des policiers, gendarmes et des travailleurs sociaux, il existe un accueil de jour, par petits groupes. Des permanences existent, aussi, à Anduze et La Grand-Croix. Par ailleurs, un dispositif d'hébergement d'urgence peut prendre en charge les femmes violentées et leurs enfants. Et les chiffres recen-

« C'est une peine, alternative... »

« Pour l'association, c'est un dispositif très engageant, souligne le directeur de la Clède. Dans ce domaine des violences faites aux femmes, les faits sont grandissants, de plus en plus de victimes portent plainte et la question sociale est importante. Ça touche tout le monde... »

Ce stage de responsabilisation des auteurs de violences s'agit comme un nouveau outil, de prise de conscience, de prévention de la récurrence.

« Le dispositif existait déjà, dans la loi du 4 avril 2015, dans le cadre de violences parentales, d'infractions au code de la route et de harcèlement, détaille encore Michel Bouquet. Et depuis décembre de l'an dernier, il est testé par

des parquets. Cet accueil des auteurs de violences s'efforce, ici, en relation avec le parquet d'Alès. Et il faut bien souligner que c'est une peine, alternative, mais qui part bien d'un jugement... »

Proposé en cas de primo-violences

Imposé quasi systématiquement en Espagne, dans une approche déjà ancienne d'une éviction-responsabilisation des auteurs de violences conjugales, ce stage s'inscrit aussi en France en mode expérimental.

« Même s'il est possible que des personnes s'inscrivent directement auprès de la Clède, c'est le parquet qui décide de la participation à ce stage (fin mai, factuel procureur d'Alès, François Schneider, l'a préconisé, NDLR). Et il ne concerne que les cas de primo-violences,

pas de récidives avec réitération de violences liées. »

Cinq séances de prises de paroles

Avec ce stage, aux frais du participant (300 €), la Clède met à disposition deux psychologues pour cinq séances de trois heures de prises de paroles réalisées sur une semaine. « Ce n'est pas une thérapie, ça n'a pas vocation à soigner, concède Michel Bouquet. Il s'agit de poser des paroles sur les actes, de comprendre les raisons de la violence. De comprendre aussi qu'un acte répréhensible a été commis, qu'il existe une responsabilité pénale et civile, un impact sur la victime et sur la cellule familiale. »

Une dernière fois de responsabilisation afin d'éviter l'irresponsable... »

LAURENT GUTTING
lgutting@cliede.com



DOSSIER

Recherche action : une démarche transversale associative**Le contexte**

Associatif : Depuis notre participation à la recherche action « logement d'abord » portée par l'ANSA en 2012 sur le département du Gard, nous avons été en perpétuelle réflexion et nous nous sommes nourris de rencontres avec des porteurs d'action. En avril 2017, nous avons proposé, suite à nos rencontres avec plusieurs bailleurs, de commencer à mettre en œuvre de façon expérimentale ce type d'accompagnement.

Territorial : Nous avons « échangé sur », écouter, repérer les besoins de notre territoire grâce à notre mobilisation sur le partenariat et notre participation à diverses actions sur l'hébergement et le logement.

La réflexion inter-services

Nous avons constitué un groupe de réflexion réunissant différents professionnels des services et établissements suivants : **CHRS Montbounoux et FAS, Accueil de jour/SAO, Service Logement, LHSS/ACT**. Ce groupe pilote s'est réuni en amont de toute mise en œuvre de l'action et a travaillé différents axes de l'expérimentation tels que :

- Déconstruire et reconstruire les logiques d'intervention.
- Valoriser et renforcer chacun dans sa mission.
- Définir une organisation spécifique et ses principes.
- Elaborer un fonctionnement.
- Créer des outils pour la démarche d'expérimentation et pour l'accompagnement.

Une équipe socle pour une plateforme d'accompagnement

Composée au minimum de 3 professionnels du travail social, « l'équipe socle » de la plateforme d'accompagnement de la démarche LDA pourra se modifier, se compléter et être différente suivant les besoins repérés au fil de l'évolution des situations.

Des professionnels de différents champs et différentes compétences, personnels médical et paramédical, animateurs, accompagnateurs socio-professionnels, équipes administratives (suivi gestion locative), techniques et d'entretien... pourront ainsi être sollicités et rejoindre cette démarche.

Le logement d'abord (LDA) vise à réorienter rapidement et durablement les personnes sans domicile depuis la rue ou l'hébergement précaire vers le logement, et à proposer un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire.

*L'atout de notre démarche :
Une équipe pluridisciplinaire sensibilisée et partie prenante de l'évolution des pratiques d'accompagnement ; une équipe prête à s'investir aux côtés des usagers dans une démarche « inversée » autrement dit sans prérequis d'insertion sociale ou de « capacité à habiter », en amont du logement. Un fonctionnement qui favorise le décloisonnement des dispositifs.*

Un support pour l'accompagnement : le partenariat

Des partenaires avec lesquels nous sommes déjà en lien sur d'autres actions et avec lesquels nous avons construit un lien particulier ou d'autres, peu ou pas connus, mais toujours sur la volonté de la personne.

La participation envisagée : participation aux temps de rencontre avec le public, aux temps de coordination, inscription dans l'accompagnement auprès de la personne...

Place et participation de la personne

L'intervention dans le cadre du Logement d'Abord telle que nous l'abordons, implique une place centrale de la personne accompagnée. En effet, tout se construit à partir d'elle et de son désir de logement, sans prérequis ni logique de parcours en escalier. La personne accompagnée est donc à la base de toutes les orientations, décisions ou sollicitations de partenaires éventuels.

Une évaluation plurielle

Elle est construite à partir de :

- Indicateurs factuels sur la situation sociale des personnes,
- L'avis des personnes concernées au travers d'un questionnaire,
- Indicateurs relatifs à la démarche d'accompagnement,
- Remarques, ressentis, perceptions que les différents intervenants auront pu relever tout au long de la démarche : pratiques d'accompagnement, organisation du dispositif, atouts, opportunités, freins ou difficultés rencontrées...

Perspectives

L'association pose le constat de la nécessité d'une intervention complémentaire et adaptée pour des personnes souffrant de maladies chroniques, d'isolement et en difficultés sociales. L'ARS du Gard a soutenu notre projet pour expérimenter la mise en œuvre de l'ACT domicile, à compter du 1er janvier 2020. Nous envisageons alors de croiser ces deux expérimentations : LDA et ACT domicile.

Le logement d'abord

10 personnes accompagnées, soit 6 ménages

Mise en œuvre :

Début de l'expérimentation : depuis le 1er juin 2019

8 professionnels associés au travail de réflexion et d'élaboration : Janvier à mai 2019

30 heures moyennes d'accompagnement par mois et par ménage

DOSSIER

Accompagnement des réfugiés

Dans une volonté de répondre au plus près des besoins des personnes, une nouvelle modalité d'accompagnement a été mise en œuvre auprès d'un public spécifique, celui des réfugiés hébergés en structure et bénéficiant de la protection internationale.

Cet accompagnement consiste à soutenir ces personnes dans leurs démarches d'insertion par le logement afin de leur faciliter l'accès. Le travail engagé auprès de ces personnes consiste alors à l'élaboration d'un projet de logement adapté, mais aussi un travail centré autour de la gestion budgétaire et administrative. La poursuite d'accompagnement avec les services orienteurs (CADA, CAO, CPH, CHRS) permet de co-construire un accompagnement social.

L'intervenant du service logement se concentre sur la question du logement et le prescripteur se maintient toujours en lien en assurant un accompagnement plus global.

L'accompagnement de ces personnes bénéficiant d'une protection internationale nous amène à être parfois confrontés à des situations complexes au niveau de la santé (traumatismes, pathologies psychiques ou physiques..) parfois au niveau administratif (absence d'avis d'imposition...), confrontés aussi à des difficultés de gestion budgétaire et administrative liées à un manque de maîtrise de la langue française pour des personnes venant expérimenter une première location sur le territoire français.

Néanmoins, nous repérons que l'énergie déployée au cours de l'accompagnement met la personne dans une certaine dynamique et que ce dispositif se révèle alors adapté.

Cette mesure d'accompagnement vient aussi compléter les autres missions portées par les autres services et les travailleurs sociaux

référents prescripteurs.

Sa pertinence réside dans le fait qu'elle se saisie avec facilité et qu'elle permet de décaler la question du logement de l'accompagnement social global.

Cette première année d'expérimentation confirme que ce dispositif est un réel tremplin et peut inscrire les personnes dans une dynamique d'insertion par le logement.

**Accompagnement Social Lié au Logement**

83 ménages accompagnés

43 Aide à la définition,

24 Aide à la recherche de logement

22 Aide à l'installation,

51 procédures d'expulsion ou impayés de loyer.

2 dans le cadre de la mise en jeu de la garantie FSL

Diagnostiques Sociaux et Financiers pour la Prévention des Expulsions

147 ménages orientés :

67 ménages rencontrés

Intermédiation Locative

27 personnes logées :

23 adultes et 4 enfants,

Accompagnement Vers et Dans le Logement

58 ménages accompagnés:

32 sur des mesures VERS (accès au logement),

6 sur des mesures LORS (installation),

5 sur des mesures DANS (maintien),

15 sur des mesures VERS puis DANS.

Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise des énergies

128 personnes accompagnées

L'accompagnement au logement des réfugiés

25 personnes accompagnées

SOCIAL

Des interventions collectives

Le Service logement a pu cette année développer une nouvelle modalité d'accompagnement auprès du public dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement. En effet, afin de répondre à la commande du dernier marché du Conseil Départemental prévoyant des interventions collectives sur le territoire, l'équipe a participé à l'élaboration de ces nouvelles mesures. Ces mesures se regroupent en trois modalités : **accès à un nouveau logement, maintien dans le logement et maîtrise des énergies**. Une intervention collective auprès du public se décline pour chacune d'entre elles en trois séances au cours desquelles nous avons pris soin de proposer aux personnes des éléments d'informations liées aux logements de manière ludique et adaptée dans l'objectif de permettre de développer le pouvoir d'agir des personnes.

Ces nouvelles modalités en collectif ont demandé à l'équipe un réel travail d'élaboration s'appuyant sur l'expertise construite dans le cadre d'accompagnement social individuel.

Dès le premier trimestre le service a participé à la présentation de ces nouvelles modalités d'Accompagnement Social Lié au

Logement auprès des travailleurs sociaux du Conseil Départemental qui sont les principaux orienteurs dans le cadre de ce dispositif. L'équipe du service logement s'est saisie de ce changement pour faire évoluer ses pratiques avec une réflexion autour de la dimension collective dans le cadre de problématiques liées au logement, mais a pu, à nouveau, démontrer une volonté de communications et d'échanges avec les acteurs du territoire.

En définitive, aucune orientation n'a été adressée, ce qui a conduit à modifier le marché à la fin du second semestre afin de proposer au public un accompagnement individuel dans le cadre des mesures recherche notamment.

La spécificité du territoire en grande partie rural nécessite un ajustement permanent afin de proposer un accompagnement social spécifique au plus proche des réalités du public.

ACTUALITÉS

Perspectives

En partenariat avec la mission locale d'Alès, le service logement a développé le dispositif d'intermédiation locative en colocation et mis en place des modalités d'accompagnement spécifiques auprès du jeune public orienté par la mission locale et issu du dispositif de la Garantie Jeunes.

Cet accompagnement s'adresse à des personnes inscrites dans une démarche d'accès à un logement mais rencontrant des freins dans leur projet d'insertion vers le logement autonome.

Ces nouvelles modalités de co-accompagnement sont alors réparties entre le référent de la mission locale et celui de notre service alliant gestion locative et soutien dans le quotidien.

Cette première année d'expérimentation dans le cadre de colocations a permis, une fois de plus, au service logement d'enrichir ses pratiques professionnelles, de démontrer ses capacités d'adaptabilité, de consolider un partenariat et d'entrevoir des perspectives de développement sous une autre forme, celle d'une location individualisée.

QUOTIDIEN

Soutenir la participation dans la rénovation des espaces collectifs et développer la solidarité entre résidents

Soutenir la participation c'est l'accompagner. Cette année, nous avons différents projets internes à la pension. En premier lieu, repeindre notre bureau, puis ranger le garage, la buanderie et les caves et enfin participer à la réfection d'un appartement. Le bureau et l'appartement étaient des projets ambitieux, nécessitant une organisation et une mobilisation particulière sur plusieurs jours, nous avons dû pour mener à bien ces actions sortir du fonctionnement habituel. Chacun son poste, ceux qui ont lessivé les surfaces à peindre, les sols, d'autres le mobilier, sans oublier la pause café préparée par une résidente ravie d'utiliser sa cafetière expresso.

Travailler en équipe nous a permis de mettre en valeur et développer les qualités de chacun. Faire ensemble, contempler l'évolution du travail, ambiance musicale et repas partagé ont été le ciment de cette coopération. Des journées bien occupées qui se sont terminées par une bonne fatigue qui libère les énergies négatives.

Ces rénovations ont suscité l'envie

pour certains résidents de réaménager et repeindre leur propre logement. Beaucoup sont fumeurs, la nicotine déposée sur les murs, les peintures abîmées sur les zones de passage, l'espace cuisine demande un nettoyage de printemps et une revitalisation des espaces.

Lors de nos visites techniques, nous faisons le point sur l'état du logement occupé, nous prévoyons pour l'année 2020 de relancer des équipes de résidents pour réaliser ces travaux de rénovation.

La Pension de famille « Salvador Allende »

20 personnes accueillies :

5 nouveaux résidents

La dernière entrée date de décembre 2019

Les 4 entrées sont passées de l'hébergement au logement, dont 1 personne a fait l'objet d'une mesure DAHO . 1 résident a fait le choix de partir en logement autonome , puis de revenir s'installer à la Pension

5 résidents sont sortis de la Pension de Famille

1 départ pour mariage, 3 résidents ont accédé à un logement, 1 résident a été hospitalisé dans les services de psychiatrie avant d'envisager une réorientation plus adaptée.

SPORT

Match de Gala

La pension de famille est composée d'un public très masculin, certains sont passionnés de foot, mais cela fait de nombreuses années qu'ils ne se rendent plus dans les stades. Exceptionnellement, nous avons proposé des sorties foot.

Nous avons acheté 5 abonnements pour les quatre grands matchs de gala de l'équipe de Montpellier :

- Montpellier- Paris,
- Montpellier - Monaco,
- Montpellier - Marseille

Les matchs se déroulent au stade de la Mosson à Montpellier : les 25 septembre, 05 octobre, 07 décembre et 14 Mars 2019.

5 résidents se sont engagés à participer à tous les matchs. Ils ont épargné chaque mois pour compléter la somme manquante à l'achat de l'abonnement.

Ils participent avec ferveur à l'engouement collectif que peut générer un match de foot dans un stade surtout quand leur équipe favorite marque le but. Cette liesse, portée à haute voix avec d'autres personnes, donne un coup de fouet au moral.



VACANCES

Séjour la « Bécède » à la montagne :

Après la mer, la montagne

Le séjour montagne a eu lieu du 7 au 9 octobre 2019 en Lozère au centre de vacances « La Bécède ». Ce projet a répondu à une demande des résidents qui souhaitaient marcher, s'aérer, ramasser des châtaignes, des champignons, et se retrouver dans de grands espaces.

Pour certains résidents, les deux jours passés à l'extérieur de la Pension de Famille représentent la seule occasion de prendre des vacances.

Ainsi, lorsque l'association le SEP située sur la commune de la Grand'Combe nous a proposé de nous joindre à eux, nous avons immédiatement réagi pour nous associer à eux. Les sorties en inter pension de famille sont toujours profitables aux résidents comme aux hôtes. C'est l'occasion de partager des instants conviviaux.

Nous avons eu beau temps, les champignons avaient jailli du sol, les balades étaient formidables dans un décor de rêve, sans oublier les parties de pétanque.

Le soir, devant un feu crépitant dans une immense cheminée, nous avons préparé des repas copieux, nous avons joué à des jeux de société.

Chacun a pu s'adonner aux activités au gré de ses souhaits. Le changement de rythme a cassé la routine du quotidien.



*Pourtant que la montagne est belle
Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver?*

Jean FERRAT

TEMOIGNAGES

Pourquoi les résidents restent-ils en Pension de Famille ?

« Mon objectif est de rester, je suis contente de ma maison, elle est à mon image. Je vais la faire repeindre par un autre résident. Je suis bien, je suis chez moi, j'ai des amis. Je ne me vois pas ailleurs, j'ai trop peur de recommencer mes conneries. Je suis chez moi, je ne me vois plus comme une SDF et je n'ai plus peur qu'on me jette dehors. Je suis trop heureuse d'être parmi vous » FS

« J'ai 54 ans, j'aime le collectif. Il y a des avantages matériels : la sécurité du lieu, pas de risque que le propriétaire récupère son logement et rompe le bail, l'accueil, l'accompagnement... C'est une bonne Pension de famille, la maison est bien pensée, il y a des machines à laver à disposition et on est pas très loin du centre ville. Je me suis approprié la grande maison » GF

La Pension de Famille Les Papillons

22 résidents accueillis

3 nouveaux résidents :

- 2 femmes,

- 1 homme.

Les trois nouvelles personnes avaient fait une demande SIAO.

2 résidents sont sortis de la Pension.

Les personnes sont sorties vers le logement ordinaire avec le soutien d'une mesure AVDL pour une situation qui avait séjourné plus de trois ans en pension de famille.

ACTUALITE

La prévention : une démarche au quotidien

Mise en œuvre de
l'activité physique
adaptée avec
l'association Siel
Bleu



L'association Siel Bleu s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Les objectifs sont de : *maintenir et développer la fonctionnalité articulaire et musculaire -améliorer l'équilibre statique et dynamique -repousser le seuil de fatigue global -sensibiliser à l'entretien du capital-santé.* Ils sont atteints grâce à une alternance entre un travail debout et assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie sont strictement respectés.

Les groupes ont démarré le deuxième semestre 2019. 25 séances d'une heure ont été réalisées et ont mobilisé 9 personnes, avec une moyenne de 4 à 5 personnes par séance. Un « noyau » de participants s'est constitué et est assidu. Ils ont compris l'intérêt de cette activité et voient des améliorations. On peut observer des effets positifs sur l'endurance et la mobilité chez les participants qui viennent régulièrement.

L'équilibre alimentaire

Un nombre significatif de personnes hébergées présentent

des problèmes alimentaires qui se traduisent par des problèmes d'obésité, d'hypercholestérolémie, de diabète, de troubles alimentaires...

Ces constats se posent autant chez les femmes que chez les hommes.

Aux ACT, un travail spécifique est mené en s'appuyant sur le repas partagé hebdomadaire.

Au regard du nombre important de personnes concernées par les questions alimentaires, le groupe de travail sur l'Education Thérapeutique du Patient va axer, pour 2020, sa démarche et ses outils sur : *L'alimentation et les maladies qui lui sont liées.*

L'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Suite à la formation réalisée en 2018, les salariées formées ont mis en place un groupe de travail composé de deux infirmières, une aide soignante et deux professionnelles intervenant sur le quotidien, pour mettre en œuvre l'ETP. Le thème retenu pour 2019

a été la BPCO, Broncho pneumopathie chronique obstructive.

Cinq séances de travail ont permis d'établir un référentiel et de créer des outils pour démarrer l'ETP auprès du public.

L'ETP fait partie intégrante de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris le soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins de l'organisation et des procédures et des comportements liés à la santé et à la maladie.

Les Lits Halte Soins Santé

93 % Taux d'occupation

46 personnes accueillies (**38** hommes ; **8** femmes)

5,4 mois : durée moyenne de séjour

83 demandes

19 refus pour manque de places disponibles

Santé

Augmentation importante du nombre de pathologies chroniques avec des décompensations, dont une part significative de personnes atteintes de diabète et de pathologies cardio-vasculaires,

Persistance de pathologies cancéreuses,

Augmentation importante des personnes accueillies avec des troubles psychiatriques.

EVENEMENTS

Caroline

La maladie puis le décès de notre collègue Caroline LEMIEUGRE nous ont fortement impactés au sein de l'association. Sa présence nous manque, son absence est douloureuse.

Salariée depuis 1996, elle a été très impliquée dans la création et l'évolution des LHSS ainsi que la coordination des ACT. Elle assurait sur les services médico-sociaux les fonctions d'assistante sociale et de coordinatrice. Aussi, nous devons, courant 2020, mener un travail important de réorganisation. Il nous importe de poursuivre la dynamique de travail en tenant compte de l'importante contribution de Caroline, tant du point de vue des valeurs qu'elle portait que dans la mise en œuvre qu'elle coordonnait avec bienveillance, détail, finesse et humour.

Extrait du texte écrit par Florence avec la contribution de l'équipe :

« L'équipe trouvait en toi un appui solide en entendant tes mots, aussitôt réconfortants quand il le fallait.

Tu aimais rire, et tu aimais faire rire : caustique, tu étais caustique, on t'aimait pour ça. Dans ton sac à main, on trouverait peut-être ce petit carnet dans lequel tu écrivais les perles des personnes qu'on accueille et celles de l'équipe.

L'humour, tu le portais comme un étendard, un bouclier, puis il est devenu ton arme. C'est celle que tu as choisie pour combattre l'impensable, avec laquelle jusqu'au bout tu as repoussé cette absurdité cruelle. Tout est passé si vite. C'est l'hiver maintenant et même si la neige n'est pas tombée cette année, la route est devenue glissante. Tu n'aimais pas ça du tout les routes glissantes, mais c'est bien toi qui nous sors de l'ornière avec ce message que tu nous laisses après ton âpre bataille. Au-delà de la rancœur envers ce mauvais coup que t'a joué la vie, nous le garderons ce message, toi qui aimais la vie au point d'en pleurer mais aussi d'en rire.

Caro, On t'aime. »

SOCIAL

La réforme de la sécurité sociale

Au 1^{er} novembre 2019, la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) et l'aide au paiement de la complémentaire santé (ACS) ont fusionné pour devenir la complémentaire santé solidaire (CSS). Depuis sa mise en place, nous constatons plusieurs effets :

Certains transports comme les VSL, ambulances et taxis ne sont plus pris en charge pour certains rendez-vous médicaux (kinésithérapie, consultations CHU). On constate alors une augmentation des accompagnements à la charge des professionnels des établissements. Ce changement a un impact direct sur l'organisation de l'équipe et sur le budget du service.

Le renouvellement est automatique pour les personnes bénéficiaires du RSA et de l'ASPA. Cependant, au quotidien, cette procédure n'est pas totalement efficace. Un grand nombre de résidents rencontre des difficultés dans le renouvellement de leurs droits. Le remboursement des soins est alors retardé et nous devons parfois accompagner les personnes jusqu'au guichet.

Les notifications de droits et le bulletin d'adhésion à une mutuelle ne sont plus envoyés par courrier postal mais directement sur le compte AMELI. Au regard de la situation médico-sociale précaire et fragile, la plupart des personnes accompagnées ont un compte AMELI bloqué ou la démarche d'ouverture d'un compte est impossible. Cette dématérialisation entraîne donc une complication dans l'obtention des attestations de droits.

Concernant l'aide médicale d'état (AME), nous relevons un délai d'obtention plus important. Les circuits d'instruction AME sont modifiés et centralisés sur trois sites (Paris, Marseille, Bobigny). Le changement de plateforme de Nîmes à Marseille entraîne la suppression d'un interlocuteur direct à la CPAM du Gard. Les professionnels se retrouvent donc dans l'incapacité de contacter un service de la sécurité sociale spécialisé dans le traitement des demandes AME et par conséquent, nous restons sans réponses.

Pour les bénéficiaires de l'AME, les transports médicaux sont maintenant pris en charge seulement dans le cadre d'une hospitalisation. Ainsi, pour une personne ayant une pathologie chronique, le transport pour les consultations liées à cette pathologie n'est plus remboursé et est donc assuré par l'équipe des LHSS ou ACT.

Les perspectives de restrictions concernant l'accès aux droits et aux soins des bénéficiaires de l'AME nous questionnent et nous craignons que cela ait aussi un impact direct sur nos pratiques.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

91 % Taux d'occupation

15 personnes accueillies

(12 femmes—3 hommes)

7,5 mois : durée moyenne de séjour

33 demandes

18 refus pour manque de places disponibles

Santé

Les pathologies principales sont : cancer, diabète et VIH.

21% ont des troubles cognitifs ou maladies neurodégénératives.

37 % ont une obésité pathologique

ACTUALITÉ

Suite de la réorganisation et des projets de développement

Le renforcement de l'activité de l'atelier menuiserie

Depuis octobre 2018, les ateliers sont regroupés au 2 rue George Sand.

Les 37 postes sont organisés sur les activités de la ressourcerie et le second œuvre du bâtiment.

L'activité menuiserie a été scindée en 2. Une partie de l'équipe s'occupe de valorisation et de réparation du mobilier qui est donné à la ressourcerie. L'autre partie de l'équipe travaille à tout ce qui est créations de mobiliers neufs ou upcyclés.

Ces 2 activités contribuent à l'alimentation du magasin, à la satisfaction des commandes autant en interne de l'association qu'en externe. Elles contribuent également au développement global des services autant économique que technique.

Améliorer la qualité des collectes

La qualité des collectes s'est améliorée par la meilleure connaissance de notre service par un plus grand nombre et par sa plus grande visibilité par l'intermédiaire du magasin en ville.

Le travail que nous avons imaginé, mené et développé avec Alès Agglo est, pour le moment, en attente. Nous espérons en de nouvelles avancées.

Projet collectif agglo de Nîmes

Dans le cadre de sa compétence « gestion des déchets », la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole a souhaité développer le recyclage et le réemploi sur son territoire.

Une étude menée par leurs services a démontré la faisabilité d'un tel projet.

Ce projet a été envisagé dans une dimension sociale grâce à l'IAE. Ainsi, Nîmes Métropole a souhaité associer les acteurs œuvrant déjà dans le domaine du réemploi et de l'ESS pour la mise en œuvre opérationnelle.

La Clède y a été associée du fait de son rôle au sein du réseau des ressourceries.

Le démarrage de l'action a eu lieu début 2018.

Depuis, la ressourcerie est destinataire d'objets valorisés qui ne peuvent être écoulés sur les structures.

Formation des gardiens des déchèteries de Caveirac et Bouillargues

La Clède a organisé 2 journées de formation

des gardiens des déchèteries de Nîmes Métropole comme convenu dans le projet initial.

Ce temps de rencontres est nécessaire à la bonne compréhension du dispositif global dont les gardiens sont les premiers maillons. En dehors de l'échange théorique, nous sommes allés rencontrer les structures IAE de Nîmes afin que celles-ci puissent mettre en avant leur travail et leurs besoins. De leur côté, les gardiens ont fait part de leurs freins pour ce qui concerne le tri avec les utilisateurs des déchèteries.

Pour finir, nous nous sommes rendus dans le magasin mutualisé qui est le bout de la chaîne de valorisation dans ce projet.

Magasin mutualisé NIMES

En dehors de la formation des gardiens, la Ressourcerie La Clède est partie prenante de l'approvisionnement de la Soli-Boutique sur Nîmes.

Cet engagement dans le projet permet de valoriser le savoir faire des ateliers de la ressourcerie et de participer au développement économique de son activité.



Développement économique

Comme nous venons de le voir, l'accent a été mis sur le développement économique à travers plusieurs actions :

- l'accroissement de l'activité du nouveau magasin,
- la participation au magasin mutualisé,
- le développement des créations en menuiserie,
- un service aux clients plus ample (avec toujours l'activité de second œuvre du bâtiment),
- la formation des gardiens.

SOCIÉTÉ

Bénévoles à la ressourcerie

Depuis le mois de mai, 3 bénévoles participent aux activités de la ressourcerie. 2 sur l'activité « textile/déco » et 1 sur le tri des encombrants à l'entrée dans la ressourcerie. Ces personnes sont présentes en moyenne 1/2 journée par semaine.

Depuis un 4ème bénévole est venu renforcer l'équipe du magasin

Ces personnes apportent technicité et savoir faire sur l'activité et un regard différent de celui des permanents. L'expérience est enrichissante pour toutes les parties. L'intégration des bénévoles suppose cependant un travail de préparation et de suivi. Il s'agit tout à la fois de laisser le champ libre à l'expression des bénévoles tout en maintenant la ligne associative et le cadrage du dispositif. En tenant compte de ces points-là, l'expérience a été très positive et se poursuivra en 2020.

Par ailleurs, en octobre 19, nous avons signé une convention de partenariat avec les bénévoles du COMIDER pour 3h d'interventions bénévoles pour 3 salariés par mois. Il s'agit pour ces bénévoles de proposer un temps d'entretien individuel (de type entretien de recrutement) aux salariés des chantiers.

ECONOMIE

Le magasin de la RESSOURCERIE

Comme nous vous le présentions en 2018 des changements en terme d'organisation ont été actés et ont débuté leur mise en place dès septembre 2018. Une nouvelle organisation des activités a vu le jour avec la fin de l'atelier couture et le développement du pôle « menuiserie » notamment.

Le déplacement de la boutique au centre-ville avec une ouverture le 3 décembre 2018. Les enjeux mis en avant dans cette réorganisation portaient sur :

- La réorganisation des activités,
- La stabilisation du modèle économique et son développement,
- L'amélioration de la qualité des collectes,

- La formalisation d'un projet de développement à moyen terme.

Le nouveau magasin

En occupant un local plus proche du centre-ville, au 22 Avenue du Général de Gaulle à ALES, nous poursuivons plusieurs objectifs :

- Permettre de diversifier la clientèle en investissant dans la présentation du magasin,
- Atteindre une clientèle qui, passant devant le local aurait envie de franchir la porte (ce qui n'était pas le cas dans l'ancien magasin car trop excentré),
- Augmenter notre potentiel de ventes et participer

La Ressourcerie

37 postes agréés

78 salariés en CDDI

46 Hommes

32 Femmes

Tonnage

139 Tonnes collectées

Magasin

14400 passages en magasin

8880 clients acheteurs

Accompagnement professionnel

66 contacts entreprises

45 Périodes d'Immersion en entreprises

15 sorties à l'emploi

34 salariés formés pendant le temps du contrat de travail.

au développement du modèle économique de la Ressourcerie.

Avec 1 an de recul, nous soulignerons que nous avons atteint nos objectifs.

La localisation nous a permis de nous faire connaître d'un public plus nombreux et plus large. Tout type de clientèle est amené à entrer dans le magasin et à le fréquenter plus ou moins régulièrement.

Le concept attire également un public qui n'avait pas connaissance de l'activité des Ressourceries et utilise non seulement la partie vente de produits de seconde main mais investit aussi le côté « don » en alimentant les entrées dans les ateliers.

SOCIAL

Un comité d'animation pour quoi faire?

Un groupe de personnes a travaillé sur sa raison d'être, le comité d'animation en a validé ce qui suit :

« Il est composé d'habitants, de partenaires, de professionnels, d'administrateurs de la Clède et de représentants du CA de la CAF, de la Mairie et du Conseil Départemental.

- La part du nombre d'habitants doit tendre vers 50% des membres qui composent ce dit comité d'animation,
- Les deux membres détachés du Conseil d'Administration de la Clède, membres de ce comité d'animation, auront à charge le lien, la communication et le partage des informations et projets relatifs au centre social auprès des autres membres du Conseil d'administration de l'Association.

Pour les besoins d'un projet, des personnes extérieures peuvent être invitées aux séances du comité d'animation ».

Ses objectifs:

Il est chargé de la mise en œuvre du projet social du centre social ; il est de fait garant de la dynamique de participation nécessaire à l'esprit et aux valeurs permettant sa réalisation.

Il s'agit particulièrement de :

- Soutenir la réflexion sur les orientations du centre social
- Être en veille sur les opportunités d'action à venir en lien avec les habitants et les professionnels
- S'attacher ensemble à faire vivre une dynamique participative

Son fonctionnement:

Les membres du comité d'animation se rencontrent 1 fois par mois.

Chaque personne s'y exprime dans le respect de chacun et sans jugement. De même chacun

s'y engage dans le respect des valeurs de promotion humaine, de citoyenneté et de prise en compte des potentialités de chaque personne.

Le comité d'animation est un organe qui élabore, propose, alimente, et nourrit le projet du centre social.

Les habitants qui s'engagent dans les actions du centre social et qui s'y impliquent dans le respect du règlement intérieur relatif à l'association La Clède sont susceptibles de participer à ce comité »

Des partenaires y participent. C'est le cas pour La Boutique (portée par le collectif animateurs³⁰), l'association Zazplinn, des assistantes de service social des secteurs du centre ville et du CMS Volubilis.

Cette présence poursuit plusieurs objectifs :

- la coordination des actions,
- la possibilité de construction d'actions communes,
- l'échange autour des besoins repérés,
- l'information des actions du centre social via les habitants,
- la créativité autour des supports d'actions ,
- l'échange d'expériences quant aux pratiques (des choses ayant déjà été tentées, des choses à inventer , des choses à essayer ...).



ACTUALITÉS

Travaux en vue !

A l'issue de concertations avec la mairie d'Alès, une partie du local de l'ancien IME de Rochebelle a été attribuée au centre social. Ce dernier se situe sur le faubourg de Rochebelle avec une entrée Côté Gardon.

L'équipe constituée des salariées et des habitants bénévoles a, à plusieurs reprises, pu se rendre dans les locaux afin de les visiter et d'y projeter l'implantation du centre social.

Ces visites ont, d'une part, permis à l'équipe d'y projeter l'activité du centre social en terme de travaux, d'attribution des espaces et d'aménagement mais également de faire un état des lieux des freins et des potentiels du quartier; notamment en matière de partenariats et d'équipement de proximité.

Concernant le bâtiment en lui-même, la fin d'année a été consacrée à l'élaboration de devis auprès des différents corps de métier

nécessaires à sa réhabilitation. Dans l'ensemble, il s'agira de travaux de rafraîchissement et de rénovation.

Afin de s'adapter au mieux aux futures activités du centre social, certains travaux plus conséquents seront également nécessaires (démolition de deux cloisons).

Une vaste salle destinée à l'accueil et 3 bureaux seront au 1er étage, le second, quant à lui, permettra grâce à de grandes pièces d'implanter et de partager au mieux les activités, réunions, l'accueil des groupes, les actions collectives et les temps festifs...

Nous avons constitué un dossier auprès de la CAF en vue d'un passage en commission d'action sociale pour rendre en partie effective cette réhabilitation. Nous attendons ce retour afin d'engager les travaux qui, nous l'espérons, devraient se dérouler au deuxième semestre 2020 !

EN BREF

Le centre social en quelques chiffres

Au cours de l'année 2019, la transformation du Café des familles vers le centre social s'est concrétisée. Ce qui a eu un impact significatif sur l'organisation ainsi que sur la fréquentation.

2019, c'est:

- L'embauche d'un nouveau salarié qui a permis l'ouverture quotidienne du local (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).
- La diversification des activités qui a permis de multiplier par deux le nombre d'actions annuelles proposées (151 en 2018 / 321 en 2019).
- L'affluence de nouveaux publics: par exemple, un nombre de « seniors » (60 ans et plus) en pleine évolution grâce à des activités en lien avec

leurs centres d'intérêts et adaptées à leurs potentiels. Ils représentent, aujourd'hui, 17% des adultes accueillis.

- L'ouverture du centre social pendant chaque période scolaire, y compris les vacances d'été.
- Un petit noyau de pré-adolescents et adolescents qui se constitue et une offre d'activités adaptées qui leur est proposée depuis la fin d'année 2019, avec notamment des sorties « entre ados » à chaque période de vacances.
- La diversification des activités dans une multitude de domaines grâce à l'étoffement de l'équipe par un collectif de bénévoles (Comité d'animation) et d'habitants bénévoles investis et dynamiques!

Centre social

Le public:

2843 passages sur l'année

305 familles

636 personnes différentes qui fréquentent le centre social (127 hommes, 288 femmes et 221 enfants)

Les activités:

168 temps d'accueil

51 activités parents-enfants

30 activités des « tout-petits »

24 actions culturelles

4 soirées festives (et 18 séances de préparation)

6 sorties

3 soirées débats

GRAND ANGLE

L'information, la langue, au service d'une autre Citoyenneté

Les actes de communication ont été organisés autour des exigences du cadre européen du niveau A1 au niveau B2. Ce référentiel structure la construction d'une sécurité affective dans les interactions sociolinguistiques omniprésentes dans les espaces d'une vie ordinaire, le pouvoir d'agir dans le champ socioprofessionnel. et le décryptage de l'actualité pour une place dans les espaces de production et de réception de langage des médias partagé en société Cette langue française a été mise au service de l'accès aux axes de l'Atelier Citoyenneté.

1-L'accès aux droits : atelier démarches administratives, la déclaration de revenus en ligne, le formulaire de la CMUC, mes questions d'argent ressources diffusées par la Banque de France et CEREGARD, souscription et résiliation de contrats d'assurance ou de téléphonie, utilisation du chèque énergie, demande de logement. Tout le vocabulaire

des documents authentiques est explicité.

2. L'accompagnement projet socioprofessionnel : ressources en information autour des réformes, du contenu des rencontres partenariales portées par Pôle Emploi, explicitation des courriers de restitution d'entretiens, d'invitation aux infos collectives, orientation vers les structures adaptées, information sur les forums emploi et portes ouvertes des organismes de formation..

3-La Mobilité: atelier utilisation des tarifs solidaires en Occitanie, lexique réseau Snf et lignes urbaines.

4 - La Santé : séquences autour du lexique prégnant dans le champ médical explicitation, traduction du questionnaire du bilan de santé, info autour du dossier médical partagé, forum santé jeunes, journées de sensibilisation

nationales.

5-L'accès au numérique pour remédier aux inégalités dans l'accès à l'info diffusée par les médias et les réseaux de communication numériques, aux leviers de la dématérialisation des démarches administratives et aux ressources diffusées par les acteurs socioprofessionnels

6-Un accès gratuit aux événements culturels en lien avec le Cratère et le festival Itinérances.



SOCIETE

Les bénévoles, des démultiplicateurs d'intelligence collective

Jean Marc, Odile, Jean-Claude, Saliha, Isabelle, et tous les intervenants de l'Atelier Citoyenneté. Leur vigilance pour une animation inventive d'un espace de partage de ressources, leur rigueur bienveillante, leur ingéniosité pour apporter des illustrations aux apprenants pour une appropriation de la complexité sémantique de la langue française sont une ressource innovante pour un ré-ancrage des actes de la communication dans les réalités et l'ordinaire d'une vie en français ! En lien avec l'actualité et la co-animation de l'Atelier « Décryptage de l'actu avec une médiation dans 5 langues » leur apport a rencontré une résonance et inscrit un autre possible sociétal. Leurs regards sur les préoccupations citoyennes au gré du calendrier, des temps culturels, l'enjeu des acquis sociaux, les récits rythment les ateliers étayant la pédagogie de la Formatrice, réinterrogent, repoussent les

frontières des pratiques pédagogiques pour réduire les décalages. D'autres bénévoles structurent les actions transversales : **Khokha, Mounira, Keltoum, Sonia, Djamila**. Les actions participatives autour d'un culinaire solidaire et au service d'un matériel pédagogique, de sorties culturelles. Leur engagement et les projets rendus possibles sont colossaux. Une belle résonance de leur sucré/salé lors du festival Itinérances et Cratère Surfaces avec le spectacle « Roméo et Juliette » Franco-marocain.

L'Action d'Insertion et d'Accompagnement

86 personnes accompagnées dont 84 Habitants de quartiers prioritaires, 42 Bénéficiaires du RSA.

17 sorties emploi, formation ou abandon

17 nationalités, 6 croyances/religions, 5 langues de médiation et 1 langue partagée celle du vivre ensemble « le français »

SOCIETE

Trois autres services transversaux au fonctionnement associatif.

Au quotidien, 3 autres services œuvrent pour la cohérence et le fonctionnement de l'association.

3 services pour lesquels nous ne remplissons pas de statistiques quotidiennes, mensuelles, annuelles et qui sont pour autant obligatoires, indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble.

Ces services, quels sont ils ?

- **Le service accueil administratif et comptable.**
- **Le service maintenance et entretien.**
- **Le service Projet.**

Vous trouverez pêle-mêle ci-dessous quelques unes de leurs innombrables tâches.

Au service accueil, administratif et comptable, on :

Gère le standard, accueille les personnes, oriente les personnes sur les différents services, gère le courrier « arrivées » et « départs », tient à jour les stocks de matériel et papeterie, passe des commandes, tape des courriers, répond au emails, enregistre les conventions, tient à jour des registres, assure la gestion locative de tous le parcs d'appartements de l'association, gère la gestion des baux de location, ouvre les compteurs d'eaux et d'électricité, prépare et envoie les avis d'échéances des participations à l'hébergement, gère l'encaissement des redevances des résidences sociales, compte les caisses, on les approvisionne, on gère les commandes de tickets services, on s'assure des contrats d'assurance, on pointe les factures, on enregistre les factures, on envoie les paiements, on répond aux questions des administrations, on maintient les liens avec les différents services quant aux tâches administratives

et comptables, on travaille en lien avec les experts comptables, avec le commissaire aux comptes, on construit les comptes de résultats, les budgets prévisionnels, les comptes administratifs, on assure la gestion administrative des salariés (dossier, contrat de travail, visite médicale, arrêts maladie / accidents travail, prévoyance et mutuelle, fin de contrat...), on édite l'ensemble des bulletins de salaire et on donne ordre pour paiement des salariés, on gère les contrats de location des véhicules, on tient à jour tous les plans relatifs au code du travail, on établit les comptes-rendus des réunions générales, on envoie des ordres du jour.



Voici un bref aperçu à coup sûr inachevé.

Au service maintenance et entretien, on :

Gère les stocks d'équipement pour les appartements, on aménage les appartements, on installe et désinstalle et transfère les lits, armoires, électroménagers, on monte les meubles, on pose des rideaux, luminaires, on consulte le logiciel travaux qui liste les tâches par priorités, on travaille en binôme, on effectue

des dépannages : plomberie, électricité, on répare les fuites, on change des serrures, on installe des charnières, on traite les appartements contre les blattes, on est en lien avec les bailleurs des logements que loue l'association ; on coordonne les différents contrats d'entretien : chaudière, climatisation, contrat d'énergie, extincteurs, on gère les rendez-vous avec l'APAVE (inspection des bâtiments, vérification des installations d'électricité et de gaz), on est en lien avec des artisans, on fait les liens quotidiens avec les services qui hébergent, on rénove, on repeint, on approprie, on installe les installation téléphone et réseaux internet, on gère les commandes, on

3 autres services transversaux au fonctionnement associatif (suite)

approvisionne, on transporte, on travaille en lien avec la ressourcerie sur les portages, les transports tant des mobiliers que des déchets, on gère l'entretien des véhicules, on déclare les sinistres suite à un dégât des eaux...

plusieurs fois les mêmes documents, on gère la cohorte des conventions et met en œuvre leurs obligations multiples et différentes au trimestre, à l'année, on donne des coups de main sur les outils, les statistiques, on élabore les rapports d'activités...

Voici un bref aperçu à coup sûr inachevé.

Voici un bref aperçu à coup sûr inachevé.

Au service Projet, on :

Écrit, écrit, écrit, veille, veille, veille, projette, projette, projette, « bilane bilane bilane et bilane aussi ».

On écrit des bilans, on veille sur les appels à projets, on monte les dossiers, on pense la méthode, on conseille à la méthodologie, on soutient les services à la mise en œuvre de certains projets, on alimente le site internet de l'Association, on finalise des demandes de financements, on nourrit les services en veille sur des projets, on capte, on anticipe, on projette (ben oui), on crée des documents d'information et de communication, on se coordonne avec le service comptable, on fait de la prospective, on produit et transmet

Service accueil, administratif, et comptable

recevant du public.

187 logements

120 avis de paiements locatifs/mois et la gestion des encaissements (espèces, chèques, virements)

Gestion de **17** caisses/mois (dont 5 hebdomadaires)

186 salariés en 2019

1690 fiches congés

82 contrats de travail (hors avenants) /

1690 fiches de payes

3558 factures à enregistrer

Service maintenance et entretien

5 agents d'entretiens multitâches

1164 interventions

Plus de **230** locaux, (appartements, bureaux, ateliers, magasin, garages, maisons, locaux de l'association

Service projet

Plus de **60** conventions, arrêtés, et avenants

9 plateformes dématérialisées pour déposer les demandes de subventions, projets, bilans...

Près de **40** dossiers de subventions, projets.

12 rapports d'activités

SOCIAL

Des bénévoles de terrain au cœur du projet associatif et des missions des services et établissements

Jusqu'alors, l'intervention de bénévoles de terrain existait de façon spécifique uniquement dans des services où cette intervention avait été pensée dans la genèse même du projet, pour exemple l'intervention de bénévoles de terrain au SAJE ou des parents bénévoles au Café des familles .

Fin 2017, une commission « bénévolat de terrain » a vu le jour au sein de l'Association, elle est constituée de 3 membres du Conseil d'administration et d'une directrice adjointe de l'association. C'est cette commission qui, désormais, accueille les bénévoles de terrain souhaitant s'engager et qui fait le lien avec les différents services de l'association.

Un sens à cela au regard du projet associatif de la Clède :

Quelques réflexions de la commission soutenues par la lecture du « Guide du développement du bénévolat de terrain » édité par l'URIOPSS en Mars 2013.

- L'association est l'articulation de deux dimensions constitutives de l'existence individuelle : celle du rapport au Monde et celle du rapport à soi.
- Les associations médico-sociales plus que les associations culturelles sportives ou de loisirs croulent sous la nécessaire gestion. On peut voir naître au sein des structures associatives une inversion entre Militance et Gestion si le projet associatif ne veille pas à contenir ce fâcheux déséquilibre. La vie des établissements peut alors « se trouver affectée » par une lourdeur de relations aux administrations. La tâche et le quotidien des professionnels en sont, eux aussi, affectés. Il faut y veiller, en avoir conscience, poser une impérieuse attention à cela tous les jours.
- S'engager sur la mise en place d'un bénévolat de terrain est un moyen dont se dote le projet associatif pour

permettre, proposer, ouvrir la reconquête d'un espace citoyen par une participation directe et régulière à l'organisation sociale.

- Permettre la mise en œuvre du bénévolat de terrain est un gage de vitalité par rapport à la lourdeur de l'Action sociale qui éloigne, quelquefois, les professionnels de ce « *qu'ils considèrent être leur métier* ». Penser l'action en lien avec les compétences des bénévoles de terrain nous oblige à rester là où nous devons être.
- Le bénévolat de terrain est un élément des ressources humaines de l'Association. C'est une tâche centrale pour la pérennisation de l'Association au regard de la transmission de ses valeurs.

- Le rôle de bénévole de terrain est un rôle d'acteur citoyen qui se construit dans l'échange et la réciprocité entre les bénévoles et les personnes accueillies et /ou hébergées. Il permet, par ailleurs, de favoriser le bien-être au quotidien, d'offrir une ouverture vers l'extérieur, de se maintenir dans une communauté de citoyens.

Penser l'action en lien avec les compétences des bénévoles de terrain nous oblige à rester là où nous devons être.

Le bénévolat de terrain est un élément des ressources humaines de l'Association. C'est une tâche centrale pour la pérennisation de l'Association au regard de la transmission de ses valeurs.

C'est donc l'objectif que s'est donné l'association La Clède en lien avec son projet associatif que de maintenir et créer de nouveaux liens entre les personnes accueillies et /ou hébergées, les professionnels et les bénévoles.

Depuis fin 2017, la commission « bénévolat de terrain » se réunit, réfléchit, s'engage pour que ces quelques réflexions partagées ci-dessus prennent vie et sens au sein des services et des établissements

La commission accueille les bénévoles, fait le lien avec les services, organise les rencontres qui réunissent l'ensemble des bénévoles de terrain , et se met à disposition des équipes pour réguler, si nécessaire, le lien et la complémentarité entre bénévoles et professionnels.

Des bénévoles de terrain au cœur du projet associatif et des missions des services et établissements (suite)

Elle veille à la nécessaire complémentarité destinée à améliorer le service rendu par les équipes. La présence des bénévoles ne doit pas être totalement indispensable (au sens de l'organisation et de la gestion d'un service) à la mission, ils apportent un plus à l'action, l'enrichissent.

A ce jour, une vingtaine de bénévoles sont présents dans le projet de la Clède et dans les différentes actions et proposent des supports de rencontres et d'échanges différents et à leur mesure en fonction de leurs compétences et de leurs souhaits.

Certains, certaines sont présents au SAJE ou dans les pensions de familles, pour accueillir rencontrer, échanger. Certains, certaines sont présents sur les ateliers socio linguistiques pour apporter leur soutien dans l'apprentissage de la langue, pour être solidaires dans la vie quotidienne des personnes, pour rencontrer et découvrir ; d'autres sont actifs au sein de la Ressourcerie pour coudre, apporter une aide au quotidien.

Certains, certaines, au côté des équipes des services asile, proposent des activités sportives, des services pour se déplacer, des accompagnements physiques à des rendez vous. Certaines, apportent leur présence et leur soutien aux femmes avec enfants pour un suivi scolaire ou pour organiser des temps conviviaux et festifs.

Autant d'actions où chacun, chacune trouve une place qui répond à ses souhaits d'engagement pour soi et pour les autres.

A ce jour, la régularité d'intervention est décidée de façon spécifique avec les équipes des services sur lesquels interviennent les bénévoles de terrain. Par ailleurs, la commission bénévolat a organisé 2 rencontres avec invitation à l'ensemble des bénévoles et une demi-journée consacrée à la visite de tous les lieux d'accueil, d'hébergement, de travail de l'association.

Lors d'une de ces rencontres, nous sommes allés à la recherche des objectifs, des découvertes, des enrichissements des bénévoles au cœur des actions. Nous vous livrons donc ici les mots recueillis :

Pourquoi le font-ils, le font-elles :

Rendre service, être en contact avec les gens, partager mes compétences, donner du temps aux autres, me rendre utile, me sentir utile, sortir de chez moi, par altruisme, apporter de mon savoir, par besoin

d'occupation, pour faire des rencontres, par envie de m'engager, pour soulager la souffrance ... peut-être, pour donner un peu de joie, partager mes expériences, pour recevoir, donner... partager...transmettre, parce que, arrivée par hasard, je suis restée !

Qu'est ce qu'elles, qu'ils apportent :

aide, compétences et bonne humeur, bonne ambiance et j'espère bonheur, un temps, une écoute, une disponibilité, de la joie, des sourires, un soutien aux professionnels, sagesse et savoir, une autre ouverture sur le monde, une attention et un peu de mes compétences, du temps... des rencontres, une aide aux salariés, une approche, un dialogue, une présence... je l'espère !

Qu'est ce que ça leur apporte :

une ouverture à l'autre, un sentiment d'être utile pour les autres, un maintien des relations extérieures, du bonheur, cela me fait du bien, de la richesse intellectuelle, le plaisir d'aider, la découverte de la différence, la joie de partager et de transmettre, rencontrer un nouvel univers... des nouvelles personnes, l'énergie... une richesse... la confiance dans l'Homme, l'envie de continuer à aider encore plus fortement !

Qu'est ce qu'ils, qu'elles découvrent :

la richesse que les autres peuvent apporter, un monde inconnu... des besoins et des souffrances, la grande solitude... la misère morale de l'étranger, beaucoup de travail, des histoires singulières... l'histoire de chacun, le plaisir de partager... de faire partie d'une équipe et celui d'avoir été acceptée facilement, d'autres vies... d'autres gens... un autre sens à la vie, une capacité à le faire... des gens merveilleux, la solidarité et la bienveillance entre personnes de cultures et de milieux différents, une énergie et des possibilités humaines, rencontrer d'autres cultures... d'autres hommes, femmes et enfants, à dépasser les barrières culturelles et sociales, découvrir et apprendre à connaître une population que je ne regardais pas et qui me faisait peur, qu'il y a encore beaucoup à faire !

JE finis là de retranscrire tous ces mots et JE me dis que NOTRE finalité ASSOCIATIVE, énoncée plus haut, est bien présente là, au cœur de ces formulations .

Continuons... !

Accueil

- **L'accueil de jour** : 664 personnes reçues ; 559 hommes et 105 femmes.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 1002 personnes reçues ; 727 hommes et 275 femmes.
- **L'accueil et accompagnement des jeunes en rupture sociale** : 161 jeunes reçus en entretien.
- **La domiciliation** : 964 personnes domiciliées.
- **L'accueil de jour et permanences d'écoute pour femmes victimes de violences** : 135 personnes ont été reçues et accompagnées

Hébergement

- **L'accueil d'urgence** : 16 ménages hébergés ; 16 hommes, 9 femmes et 22 enfants. Soit un taux d'occupation de 91,4%.
- **L'accueil d'urgence femmes** : 44 femmes et 27 enfants. Soit un taux d'occupation de 81%.
- **Les Nuits d'hôtel** : 15 adultes et 9 enfants
- **Les lits de stabilisation** : 19 ménages hébergés ; 12 hommes, 9 femmes et 8 enfants. Soit un taux d'occupation de 97,9%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 19 ménages hébergés ; 15 hommes, 10 femmes et 28 enfants. Soit un taux d'occupation de 112,7%.
- **L'Hébergement des auteurs de violences dans le cadre de la protection des victimes** : 2 auteurs de violences ont été accueillis. Soit un taux d'occupation de 80%
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 23 femmes et 28 enfants hébergés. Soit un taux d'occupation de 95,9%.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 8 familles hébergées ; 8 femmes et 11 enfants. Soit un taux d'occupation de 73,8%
- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 56 ménages accueillis ; 48 hommes, 37 femmes et 65 enfants, soit un taux d'occupation de 80,3%.
- **Le Centre d'Accueil et d'Orientation** : 60 hommes isolés accueillis, soit un taux d'occupation de 96,6%.
- **Les Jeunes Majeurs Etrangers** : 117 personnes accueillies ; 114 hommes et 3 femmes. Soit un taux d'occupation de 81,3%
- **Le Centre Provisoire d'Hébergement** : 21 ménages

accueillies ; 20 hommes ; 5 femmes et 9 enfants, soit un taux d'occupation de 70%

- **L'accompagnement vers le logement des réfugiés** : 25 personnes accompagnées ; 13 hommes ; 5 femmes et 7 enfants.

Logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 83 accompagnements, objectif atteint à 70%.
- **Les demandes d'interventions sociales pour la prévention des expulsions** : 147 ménages ont été orientés et 67 ménages ont été rencontrés.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** 58 ménages accompagnés ; 51 ménages isolés et 7 couples.
- **L'InterMédiation Locative** : 11 hommes ; 12 femmes et 4 enfants. 14 ménages ont quitté le dispositif.
- **Le Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'énergie** : 128 personnes accompagnées
- **Les Pensions de Famille** : 42 personnes logées ; 31 hommes et 11 femmes.

Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 46 personnes accueillies, soit 38 hommes et 8 femmes. Soit un taux d'occupation de 93%.
- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 15 personnes accueillies, soit 3 hommes, et 12 femmes. Soit un taux d'occupation de 91%.

Emploi

- **La Ressourcerie** : 78 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 46 hommes et 32 femmes.
14122 passages dans le magasin.
- 139, 099 tonnes ont été collectées.

Citoyenneté

- **L'Action Collective d'Insertion** : 59 personnes y ont participé, dont 94,9% issues des quartiers prioritaires.
- **Le Centre Social « les bancs publics »** : 305 familles accueillies, soit 636 personnes ; 288 femmes, 127 hommes et 221 enfants. Soit 2843 passages.

En 2019, ce sont environ 3220 personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont 787 ont été hébergées.



Association La Clède ,
8 – 10 Avenue Marcel CACHIN – 30100 ALES.
Tél. 04.66.86.52.67 – Fax 04.66.78.60.38
*Internet : www.laclede.fr -
E-mail : laclede@laclede.fr*
Association loi 1901 N° 539 A3